Lebeau VITRES D'AUTOS DIVISION D'AUTOSTOCK INC
Votre expert en remplacement de pare-brise

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

• MONTRÉAL, SAMEDI 18 JANVIER 1992 108e ANNÉE Nº 86 172 PAGES, 13 CAHIERS
Îles de La Madeleine : 2 00 1,50 $ Taxes en sus

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1
OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPÉCIALE SANS FRAIS
336-4444 50 SUCCURSALES

Inquiétude et morosité

Les Québécois ne voient pas venir de redoux économique

MAURICE JANNARD

UN SONDAGE CROP La Presse -TVA

Si l'inquiétude grandit chez les Québécois en raison de la piètre performance de l'activité économique, en revanche moins de gens pensent que la question de l'avenir politique de la province sera un des facteurs déterminants de l'évolution de l'économie.

C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la société CROP pour le compte de *La Presse* et du réseau de télévision TVA.

À la question portant sur la situation économique générale au Québec, plus de quatre Québécois sur cinq (83 p. cent) ont dit être inquiets. Cela représente une augmentation de 14 p. cent comparativement à un sondage portant sur la même question effectué en janvier de l'an passé.

L'augmentation est due au fait que 29 p. cent des gens interrogés se montrent très inquiets alors que l'an dernier 15 p. cent des Québécois seulement affichaient une telle attitude.

L'enquête a été réalisée entre les 9 et 12 janvier derniers auprès de 1016 personnes.

« Les gens sont inquiets, mais il n'y a pas de panique, s'empresse d'indiquer le vice-président de CROP, M. Claude Gauthier. C'est comme s'ils étaient habitués à la situation, ils sont devenus réalistes. »

Conséquence de cette inquiétude, les consommateurs québécois ne sont pas d'humeur à entreprendre de grandes dépenses, révèle le sondage. Une autre question portait sur le libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, ce à quoi plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré rejeter les négociations en cours.

À la première question de caractère général posé par les enquêteurs: « La situation économique va-t-elle s'améliorer? » 85 p. cent des gens interrogés se disent convaincus qu'elle va se détériorer ou rester la même. Dans l'ensemble, il s'agit d'une hausse du taux de préoccupation des Québécois par rapport à la situation existante il y a douze mois.

En juin dernier, en réponse à cette même question, 61 p. cent des personnes interrogées disaient s'attendre à une détérioration de la situation économique ou au mieux à aucun changement notable. Il

VOIR SONDAGE EN A2

■ Les Quebecois n'ont pas le gout de depenser. *Page F1*

SCÈNE D'HIVER

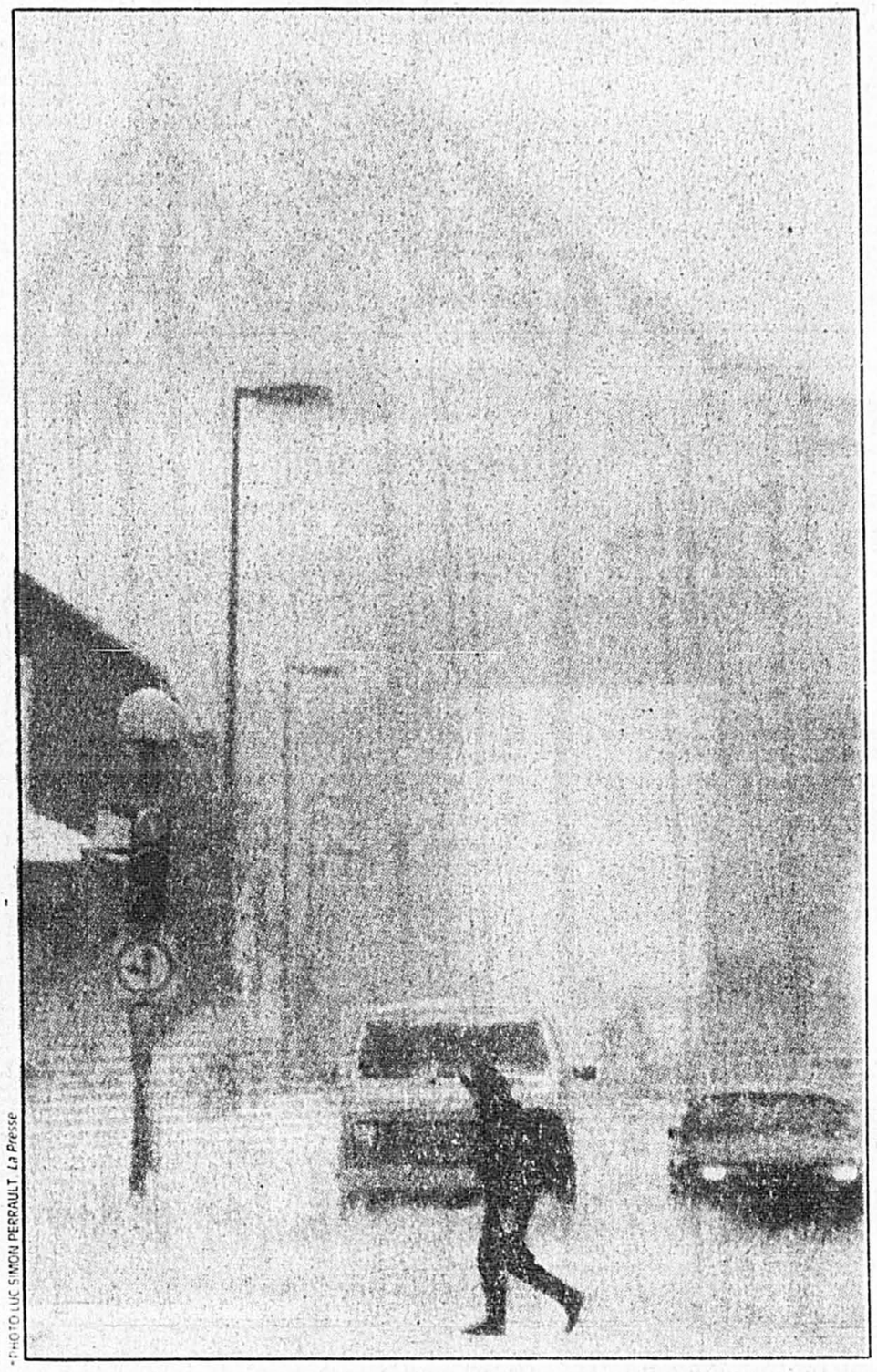


PHOTO LUC SIMON PERRAULT La Presse

Les conditions atmospheriques plutot rigoureuses qui persistent n'ont pas empeche cette jeune femme de se frayer un chemin au milieu des gaz provenant des pots d'echappement, tandis qu'etait inauguree hier à Montreal la 5e Biennale internationale des villes d'hiver. Page A 13



Un taxi pour Tbilissi

TBILISSI, Géorgie

« Le retour de Gamsakhourdia ? Un grand malheur pour la Géorgie, monsieur. C'est un fou... »

Rencontré square Roustavelly, dans la foule paisible qui commentait les dernières nouvelles, cette prof d'anglais résumait un sentiment largement répandu chez les gens de la capitale : leur ex-président Zviad Gamsakhourdia est malade.

Son retour promet d'autres sombres jours à Tbilissi qui se remet tout juste des affrontements du début du mois. Affrontements qui ont fait 107 morts et 500 blessés.

Lentement, depuis jeudi, la capitale se fait à l'idée que ce n'est pas fini. Ni stupeur, ni panique. Pour l'instant elle bouillonne calmement, soupe endormie sur un feu doux. Elle va déborder bientôt, c'est sûr, mais quand ?

Un pari : Tbilissi explosera un midi, Place de la gare centrale, là où tous les midis, 2000 fanatiques partisans de Gamsakhourdia se réunissent pour chanter les louanges de leur dieu. Paysans venus des campagnes alentour, et surtout ces femmes dans la cinquantaine que les Tbilissiens appellent les « bas-culottes noirs », milice de mégères armées de longs poinçons qu'elles rêvent de planter dans les couilles de l'opposition...

Aux assemblées Place de la gare, ce sont elles qui hurlent le plus fort. Celle qui était à côté de moi hier, hurlait et pleurait de bonheur en même temps : « Il est revenu, il est revenu! » Consternante mémée nazie qui morvait dans sa petite moustache. Un autre pari? Cette mémé-là n'a jamais fait de confitures de sa vie...

* * *

Pour l'instant, Gamsakhourdia est à 360 km de Tbilissi, à Zugdidi, petite ville de 50 000 habitants, au coeur de l'agricole Mégrélie, son château-fort. J'étais à Zugdidi l'avant-veille qu'il y débarque. J'arrivais de la mer Noire en taxi. Six cents kilomètres en taxi, ma plus longue course à vie, je vous raconterai une autre fois. À Zugdidi, on est tombé en pleine manifestation pro-Gamsakhourdia, au moins 5000 person-

VOIR Les Moscovites EN A2

Bourque reste au Jardin botanique

■ « Notre intention n'etait pas de toucher au Jardin botanique. Ce serait un pur suicide. Ce n'est pas ce qu'on voulait », a affirme hier Mme Lea Cousineau, presidente du comite executif, en annonçant que Pierre Bourque allait rester le grand patron du Jardin botanique et de l'Insectarium.

La Ville de Montreal a fait face cette semaine a une veritable levee de boucliers quand on a appris qu'elle avait le projet de confier a une nouvelle societe paramunicipale la gestion du Jardin botanique, de l'Insectarium, du Planetarium et du Biodome.

L'avalanche de protestations depuis lundi a accelere la « reflexion » du comite executif. « Nous avions deja convenu avec M. Bourque de nous revoir apres les Fetes. Nous avons travaille avec ceux qui parlaient de gros risques pour le Jardin dans une structure paramunicipale. Nous avons decide de ne prendre aucun risque », a ajoute Mme Cousineau.

Nos informations en page A 3

Malenfant se maintient en selle mais perd des plumes

VALÉRIE BEAUREGARD
QUÉBEC

Raymond Malenfant vient de remporter la plus importante victoire de sa vie. Ses créanciers ont voté hier à 99 p. cent en faveur de la proposition qui leur accorde une valeur de 40 cents par dollar de dette, à l'issue d'une longue séance chargée d'émotions.

« Vous m'aviez enterré encore vivant et aujourd'hui je suis ressuscité », a lancé Raymond Malenfant aux journalistes en conférence de presse.

L'homme d'affaires de Charlevoix doit maintenant continuer à faire rouler son entreprise afin d'amasser assez d'argent pour payer ses créanciers ordinaires, et ce avec six propriétés en moins.

Après de longues négociations, la Banque Laurentienne a finalement pris possession de cinq immeubles qu'elle avait financés, en plus d'acheter le Manoir des Sables d'Orford avec la Banque Toronto-Dominion.

Le premier paiement de 900 000 $ (10 p. cent des créances ordinaires qui s'élèvent maintenant à 9 millions) est dû à la fin du mois d'août. Si Raymond Malenfant ne respecte pas ses engagements, ce sera la faillite.

Cependant, tout le monde n'est pas sorti satisfait de la rencontre après quatre heures de délibérations. Me Jean G. Morency, qui représente le créancier Turbocristal, aurait souhaité qu'on augmente le dividende promis aux créanciers ordinaires. « Nous sommes venus à la conclusion que M. Malenfant pouvait offrir plus », a déclaré Me Morency à sa sortie de l'assemblée. Il voit ainsi dans l'immeuble Raycom — pour lequel une offre de 40 millions avait été refusée à l'automne — et dans le Manoir Richelieu plus de potentiel que le syndic Marc Sheedy, de Coopers & Lybrand, semble indiquer.

L'avocat de Québec déplore également que la proposition adoptée hier après-midi ne permette pas au syndic de vendre des actifs sans avoir au préalable reçu l'autorisation de M. Malenfant.

Me Morency a aussi demandé à M. Malenfant de remettre aux créanciers l'argent (peut-être 5 millions) qu'il pourrait recevoir de la CSN en relation avec les fameux événements entourant la grève au Manoir Richelieu. Raymond Malenfant a catégorique-

VOIR MALENFANT EN A2

Aujourd'hui

METÉO

Aujourd'hui: nuageux et froid avec neige légère. Minimum -25°, maximum -17°
Demain: partiellement ensoleillé, assez venteux et froid.
Page E16

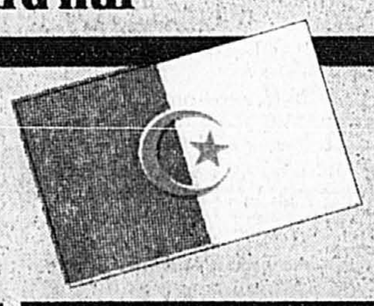
VACANCES/VOYAGE

Les Chinois: « si j'avions su, j'serions pas venu », s'est répété à plusieurs reprises Martial Dassylva, chroniqueur de tourisme de *La Presse*, au cours d'un voyage récent en Chine. Comme plusieurs visiteurs, notre journaliste a dû composer avec la rigueur bureaucratique des guides officiels. Tout un choc, mais aussi de bons moments. *Page I1*



PLUS

Algérie: malgré les efforts de l'armée, le temps joue pour les intégristes, fermement appuyés par un électorat qui ne s'est pas trompé quand il a voté pour le Front islamique du salut... dont les visées sont aussi économiques. *Page B1*



ARTS ET SPECTACLES



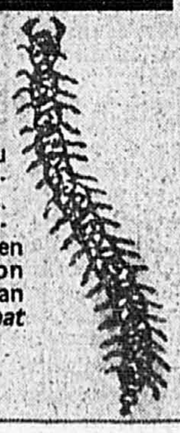
Country: trois cabarets country en deux soirs, un accueil invariablement chaleureux, une joyeuse chevauchée quoi! La clé du succès? Un bon m.c. comme Marc Laurin, frère de Camille, à la fois proprio et animateur du Bar de l'O. *Page E1*

HABITAT

Restauration: Les beaux balcons ouvragés et les balustrades en bois qui ornent plusieurs vieux immeubles de Montréal méritent d'être sauvés. *Page L1*

CINÉMA

Horreur: maître du film d'horreur, le cinéaste torontois David Cronenberg s'est attaqué au *Festin nu* de William S. Burroughs. Mais ce film insolite n'a surtout rien d'une adaptation littérale du roman du père de la *beat generation*. *Page D1*



SOMMAIRE

Annonces classees	
immobilier	D8 a D12, H1 a H3
marchandises	H3 et H6
emplois	H4 a H8
automobiles	H9 et H10
propositions d'affaires	F2
Arts	Cahiers E
cine-horaires	D4
tele-horaires	E2
Television	E2
Avis	A14, C4, G3, H10, H12
Bandes dessinees	F8
Bridge, echecs, philatelie	G8
Carr. et prof.	Cahiers J et K
Cinema	Cahier D
Deces	H11
Economie	Cahier F
Encans	H12
Etes-vous observateur?	D9
Feuilleton	K8
Habitat	Cahier L
Horoscope	K8
Le monde	C5
Loteries	A4
Maisons d'enseig.	C6 et C7
Mots croises	D10 et K8
« Mot mystere »	D12
Restaurants / Vins	E14 et E15

SPORTS

Poissons: les petits poulamons sont plutôt capricieux! Mais il semble bien qu'ils soient maintenant arrivés à Sainte-Anne-de-la-Pérade. À vos lignes pêcheurs... *Page G6*

Clark: le Canada est au bord de la rupture

MARIE-CLAUDE LORTIE
envoyée spéciale
La Presse *À HALIFAX*

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a affirmé hier, en des termes d'une rare gravité, que la situation était critique sur le front de l'unité canadienne.

« Jamais je n'ai vu le pays aussi proche de la rupture », a-t-il en effet déclaré à plus d'une centaine de participants réunis pour la première conférence thématique sur le partage des compétences.

Il a aussi rappelé clairement que la question la plus pressante de tout le débat sur l'unité nationale demeurait celle des relations Québec-Canada et qu'il ne fallait pas essayer de régler tous les problèmes du pays par la réforme constitutionnelle.

« Nous devons soigneusement réfléchir aux préoccupations qui appellent réellement une modification juridique de notre constitution », a-t-il indiqué.

Mais s'il faut répondre au Québec, il ne demeure pas moins impossible de penser en termes de décentralisation massive, a-t-il laissé entendre, faisant allusion au rapport Allaire, sans le nommer. « Manifestement, il ne faut pas que le gouvernement du Canada soit privé de la faculté d'exprimer l'identité canadienne (...) et d'atteindre les objectifs auxquels souscrivent véritablement toutes les régions de notre pays. À quoi bon avoir un pays qui se réduirait à une simple chambre de compensation pour chèques. Cela ne vaut rien. C'est un gros zéro pour l'avenir », a-t-il dit.

Après ce discours d'une bonne trentaine de minutes, ponctué de plusieurs petites blagues qui ont su dérider la foule, le ministre a déclaré aux journalistes qu'il n'avait pas l'intention de com-

VOIR HALIFAX EN A2

■ L'idee de « provinces inegales » fait du chemin. *Page C1*

Informatique Dumoulin
L'ordinateur personnel par excellence!
TM-2000-40
Compatible IBM - AT 286
Texas Instruments
GRAND CHOIX
8251 St-Hubert (au nord de Jarry) 385-1777 Montréal
1533 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 688-1001 Laval

VRAIMENT
petit! 8,5" x 11" x 1,4" - 2 kg
puissant! VGA - 40 Mo
pas cher! 1 695$
pas beaucoup! 20.15 12 en stock

Les Moscovites m'avaient juré que les Géorgiens m'étriperaient

SUITE DE LA PAGE A1

nes qui barraient la route. Des jeunes, presque des enfants, plus maigres que leurs Kalashnikov nous ont fait débarquer. Où allez-vous, chez qui, pourquoi? Aimez-vous notre président Gamsakhourdia?

— Je l'adore, a juré Kako, mon chauffeur, une crapule sympathique.

— Et lui, ont demandé les petits mongols en me désignant du canon de leur arme...

— Lui aussi, a dit Kako. Hein Canadien que tu l'aimes notre président?

Une dizaine d'autres barrages nous ont retardés jusqu'aux portes de Kutaisi, la deuxième ville de Géorgie. Mêmes petits soldats dans des uniformes trop grands, même plaisir enfantin de jouer à la guerre...

On a couché à Kutaisi chez la soeur de Kako. Cinq dans la même pièce, plus un gros chien. Ils ont ri et bu du cognac toute la nuit. J'étais sûr qu'ils me feraient la peau et me jetteraient tout nu dehors. Mais non. Du monde fin, fin, fin. M'ont donné leur chemise ce soir-là et moi le con, je ne m'en suis pas rendu compte. Et moi, le nono, je freakais.

Le lendemain on a filé tout droit sur Tbilissi. Enfin tout droit... c'est la haute montagne. Le Caucase. La neige dans les cols. Ça glissait, patinait. A fallu pousser la voiture... Maman! Quand je serai grand, je serai grand reporter et je prendrai l'avion...

Après Gori, la ville natale de Staline, on a déboulé dans Tbilissi sans rencontrer un seul militaire. C'est cette route-là, que je vous raconte, qui est coupée aujourd'hui. La route qui relie Tbilissi à la mer Noire, la route de l'approvisionnement. Gamsakhourdia affamera Tblissi si on ne le déloge pas. C'est la route de la Russie aussi. Si je veux sortir d'ici, il me faudra faire le grand tour par Bakou...

Maman, si je reviens à Saint-Armand avant Pâques, je promets de n'en plus bouger avant la Trinité...

* * *

La Géorgie est aussi différente de la Russie que Chibougamau peut l'être de l'Italie. Mais les Géorgiens ne sont pas des Italiens. Ils sont pires: des Napolitains. Pour dire, c'est la première fois depuis que je suis parti que je me surprends à penser: «Tiens, je pourrais vivre ici».

Des rues étroites aux pavés bombés, des platanes, des arrière-cours, des ruelles, des synagogues et des mosquées. Des cafés qui servent du café et des pâtisseries qui n'ont pas l'air d'avoir été faites avec du sable. Des marchands de vin. Des «pet shops». Les toits de tôle du vieux quartier arménien aux pieds de la Koura, fleuve paresseux. Les hommes sont mal rasés. Les femmes sont imprenables, le puritanisme soviétique s'épaissit ici de morale orientale, c'est dire combien l'air bourdonne de luxuriantes et secrètes turpitudes...

Mais pour le climat, c'est pas mal moins «hot». Dehors ça va, -2° -3°. C'est dans les maisons qu'on gèle tout rond, et dans les bureaux, et dans les commerces, partout. Chauffage et eau chaude sont distribués à partir de postes centraux, comme chez nous l'électricité. Mais faute d'energie, l'État a fermé le robinet. Hier on a eu de l'électricité cinq heures dans toute la journée...

Ne vous étonnez pas si cette chronique est un peu frileuse, je la tape avec mon coat, ma tuque, quatre pulls et mes caleçons à grand manches. Je tape cette chronique à la lueur de deux bougies, une de chaque côté de mon ordinateur. Ne vous étonnez pas si elle est un peu fumeuse...

N'empêche. Les Moscovites m'avaient juré que je ne me rendrais jamais à Tbilissi. Et que si je me rendais, les Géorgiens m'étriperaient et donneraient mon foie à manger à leurs chiens. Je suis rendu à Tbilissi, et les Géorgiens n'ont même pas de chiens. C'est bien pour dire que les gens disent n'importe quoi et après ils viennent se plaindre des journalistes. Je t'en foutrais moi de l'information, pour ce qu'ils en font...

Bref, puisque rien ne passait jusqu'à Tbilissi, j'ai pris un billet pour la ville russe la plus près de la frontière géorgienne: Sotchi, sur la mer Noire. Trente-six heures de train, classe luxe, 2500 km pour 1,89 $. Je vous dis le prix du billet parce que je le trouve comique, on dirait le prix de quatre rouleaux de papier cul en réclame chez Jean Coutu. Anyway.

Le paysage ne valait guère plus cher. Sale. Au point d'en salir la vitre du train. On devinait des champs, des villages, des isbas qui fument, des champs, des villages. Les heures se trainent. La bonne femme qui partage mon compartiment se remet du rouge à lèvres pour la 23e fois. Puis l'Ukraine. Des villes. De la suie. Des cheminées d'usines. Le bassin charbonnier du Donets. Puis la nuit. La bonne femme qui partage mon compartiment passe un peignoir rose complètement ridicule. Fin de l'Ukraine. De nouveau la Russie. La bonne femme dort la bouche ouverte.

Au matin du troisième jour, l'écume blanche de la mer Noire meurt sur le ballast du rail. En face, la Turquie. La bonne femme frétille: «Moré! Moré!» La mer, la mer. Elle me montre des trucs qui ressemblent à des palmiers. Il y a des mandarines dans les arbres. Des champs de thé, petits buissons très verts. Des vaches aussi. Ou encore de la vigne...

Il pleut. Devant un magasin, une longue queue de parapluies.

Le train s'arrête.

Sotchi.

Trente-six heures viennent de filer, un peu sales, sur deux rails. 2500 kilomètres. La bonne femme qui ne m'a pas dit un mot en 36 heures s'est remis 479 fois du rouge à lèvres. Tout ça pour 1,89$, le prix de quatre rouleaux de papier cul en spécial chez Jean Coutu. C'est drôle la vie, non?

Mais si.□

SAMEDI DANS *LA PRESSE*

Un cahier mondial inédit: la science et le XXIe siècle

■ Pour la premiere fois de son histoire, ***La Presse*** publiera, samedi prochain le 25 janvier, un cahier spécial tout à fait exceptionnel, dont le contenu paraitra aussi dans 23 autres quotidiens distribues a plus de 20 millions d'exemplaires à travers le monde.

«La science: grandeur ou misere du XXIe siècle». Tel est le theme de ce cahier de 20 pages, grand format, rempli d'illustrations en couleur, qui traitera des divers aspects de la science et de son influence sur la vie de l'homme à l'aube du XXIe siecle.

Pour la realisation de ce document unique d'information, ***La Presse*** et les autres quotidiens engagés dans cette realisation majeure ont fait appel aux plus grandes sommités scientifiques et sociales.

Un numéro a retenir immédiatement auprès de votre dépositaire. Un cahier special à lire en entier. Un instrument de formation, d'éducation, de recherche, de documentation et de sensibilisation a conserver.

Samedi prochain, dans ***La Presse***.

Dorval: vols annulés faute de contrôleurs

MARTIN PELCHAT

■ L'absence de quatre contrôleurs aériens a forcé la direction de l'aéroport de Dorval à y réduire radicalement les activités hier avant-midi, ce qui a provoqué l'annulation de plusieurs vols à destination de villes canadiennes et des États-Unis.

Invoquant la maladie ou le refus d'effectuer des heures supplémentaires, quatre des cinq contrôleurs habituellement en poste étaient absents hier matin, a expliqué Louise Elliott, agente d'affaires publiques à Transports Canada.

«Transports Canada n'a pu trouver de remplaçants assez vite, a-t-elle ajouté. On a dû réduire les mouvements d'aéronefs. Il y a eu des délais moyens de 90 minutes et des annulations.»

Alors que normalement, 70 à 80 départs et 64 arrivées s'effectuent entre 6 h et 8 h, il ne partait qu'un avion aux cinq minutes et il n'en rentrait que huit à l'heure.

Air Canada, par exemple, a été contrainte d'annuler 18 arrivées et 20 départs, soit la vaste majorité de ses vols. Deux envolées à destination de Dorval ont été dirigées sur Mirabel.

A 10 h cependant, un deuxième contrôleur est entré au travail. Vers 14 h, tous les employés attendus s'étaient présentés et la situation est revenue peu à peu à la normale.

À Transports Canada, on s'expliquait mal l'absence simultanée de ces quatre contrôleurs, la porte-parole Louise Elliott se bornant à préciser que leur syndicat n'est pas en négociation, ayant approuvé une entente l'été dernier.

L'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, qui représente les contrôleurs de Dorval, assure pour sa part qu'elle ne se livre à aucun moyen de pression et que les absences d'hier matin sont des coïncidences.

Le vice-président de l'ACCTA, Paul Gauthier, fait cependant remarquer que le pays fait face depuis quelques années à une pénurie de contrôleurs, conséquence de la politique fédérale de 1985 de gel de l'embauche, qui a été renversée par la suite.

Il est donc parfois difficile de trouver des remplaçants aux employés malades ou las de faire des heures supplémentaires, note M. Gauthier. Selon le syndicaliste, il manque à Dorval quatre ou cinq contrôleurs. Mais c'est à Toronto, estime-t-il, que les besoins sont les plus criants.

«On ne reviendra pas à un niveau adéquat avant cinq à six ans. À Val-d'Or, on a dû fermer la tour de contrôle à quelques occasions l'été dernier à cause du manque de personnel.»

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 406 — à quatre chiffres 9800

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

SAMEDI 18 JANVIER 1992 — 03-6-01

SUITE DE LA UNE

SONDAGE

Les Quebecois ne voient pas venir de redoux economique

semble que les Québécois soient plus optimistes durant l'été...

Seulement 13 p. cent des Québécois pensent aujourd'hui que la situation économique va s'améliorer.

Comparativement à l'an dernier, on trouve moins de gens (29 p. cent) qui affirment que la question de l'avenir politique de la province sera le facteur qui aura le plus d'influence sur l'évolution économique prochaine.

Il s'agit d'une baisse par rapport à juin 1991 alors que 39 p. cent des personnes plaçaient le facteur politique en tête de liste. À cette époque, le débat de la loi 150 concernant le référendum sur la souveraineté faisait rage à l'Assemblée nationale.

Comme deuxième facteur ayant le plus d'influence sur la situation actuelle, une personne sur cinq désigne la politique économique du gouvernement fédéral.

La maison de sondage CROP a tenté de connaitre la perception des Québécois devant l'évolution de certains indicateurs économiques en particulier et on constate ici que le pessimisme, bien qu'à un niveau élevé, est en régression dans la population.

Trois personnes sur quatre estiment que le chômage va augmenter au cours des six prochains mois, ce qui traduit une légère amélioration dans la perception de l'avenir par rapport à l'an dernier quand 79 p. cent des gens prévoyaient une détérioration à ce chapitre.

Cette impression du public est conforme aux projections avancées par les économistes qui prévoient un taux de chômage très élevé au Québec au cours des prochains mois. En effet, les analystes ne prévoient pas d'amélioration du marché de l'emploi avant l'an prochain.

Plus de la moitié des répondants à l'enquête pense que l'inflation va augmenter, un pessimisme qui n'est pas justifié compte tenu du comportement récent de l'indice du coût de la vie. On s'attend en effet à une inflation de moins de trois p. cent au Canada cette année.

Toutefois, on constate qu'il y a un an, 71 p. cent des gens envisageaient une hausse prochaine du coût de la vie. Encore une fois, il faut souligner que les perceptions de la population anticipaient plutôt fidèlement ce qui s'est passé en réalité, car l'an dernier l'inflation s'est matérialisée effectivement dans les premiers mois de l'année avec l'introduction de la TPS.

De même, plus de la moitié des Québécois estiment correctement que les taux d'intérêt vont diminuer au cours des six prochains mois, tandis que seulement 18 p. cent pensent qu'ils vont croitre. Incidemment, la Banque de Montréal a abaissé son taux préférentiel d'un quart de point à 7,75 p. cent, son plus bas niveau en 18 ans, hier.

Puis, CROP a interrogé les personnes jointes au téléphone sur leurs attentes concernant leur situation financière personnelle. La moitié des gens interviewés répondent que leur situation personnelle n'a pas changé au cours des six derniers mois, tandis que 38 p. cent répondent qu'elle s'est détériorée.

On note peu de changement par rapport aux réponses fournies en janvier 1991.

«Pensez-vous que votre situation financière personnelle va s'améliorer ou se détériorer au cours des six prochains mois?» À cela, un Québécois sur cinq répond que sa situation financière va s'améliorer, ce qui est une baisse importante par rapport au sentiment exprimé dans le sondage de juin 1991 et de celui de janvier 1991.

Les Québécois interrogés manifestent ici un plus grand pessimisme comparativement aux enquêtes antérieures.

La moitié des gens ont répondu qu'il n'y aurait pas de changement dans leur bilan financier, alors qu'il y a un an 41 p. cent des personnes prévoyaient le statu quo à ce chapitre.

Quelque 27 p. cent des gens disent que leur situation personnelle va se détériorer, soit une proportion comparable à l'an dernier.

Dans l'ensemble des questions portant sur la situation économique, le sondage montre qu'il n'y a pas de différence notable entre les perceptions des francophones et celles des non-francophones.□

Méthodologie

■ Les résultats de ce sondage, exclusifs à *La Presse* et au réseau de télévision TVA, reposent sur 1016 entrevues téléphoniques effectuées du 9 au 12 janvier 1992.

Les répondants ont été choisis aléatoirement à l'aide d'une grille de sélection qui tient compte du nombre d'adultes dans les ménages réjoints, ainsi que de leur sexe et de leur âge. L'échantillon de ménages a été tiré selon la méthode du hasard systématique des listes publiées des abonnés du téléphone de l'ensemble du Québec. Pour les fins d'échantillonnage, le Québec a été subdivisé en trois régions: Montréal métro, Québec métro et le reste de la province.

Le taux de collaboration enregistré lors de ce sondage est de 70 p. cent.

Lors de leur compilation, les résultats furent pondérés sur la base des statistiques officielles, afin de réfléter la distribution de la population adulte du Québec du point de vue du sexe et de la langue d'usage, ainsi que de la région de résidence des répondants.

D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à trois points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur tend à augmenter lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Claude Gauthier,
Vice-président et
directeur de recherche, CROP



Raymond Malenfant, avec des membres de sa famille: «Ce que nous venons de vivre, je ne l'aurais pas souhaité à mon pire ennemi Gérald Larose». PHOTO PC

MALENFANT

Malenfant réussit à rester en selle mais perd des plumes

ment refusé. «Si c'était sous votre lit qu'on avait déposé une bombe, vous ne me demanderiez pas ça.»

Entouré de sa famille, M. Malenfant, la voix brisée mais soulagé, a déclaré en conférence de presse: «Ce que moi et ma famille venons de vivre, je ne l'aurais jamais souhaité à mon pire ennemi Gérald Larose».

Au cours des dernières semaines, Raymond Malenfant et sa famille se sont retrouvés en pleine «campagne électorale», tentant de gagner le plus de votes possible à leur cause. Il a d'ailleurs été révélé que des votes auraient été achetés par Benoit Paradis, le gendre de M. Malenfant. Ces efforts ont porté fruits car seulement 11 créanciers, avec des dettes totalisant 25 000 $, ont voté contre la proposition concordataire.

«Les jeux étaient gagnés d'avance, a reconnu M. Malenfant, mais les gouvernements sont venus brouiller les cartes.»

Alors qu'il croyait terminé l'imbroglio avec les gouvernements fédéral et provincial, concernant des cotisations d'impôt de huit millions, les représentants des deux ministères se sont présentés à l'assemblée hier matin avec un plan d'attaque bien différent.

M. Malenfant a gagné mercredi contre le ministère du Revenu fédéral mais Ottawa peut toujours aller en appel et Québec rappelle qu'il n'a toujours pas fait connaitre sa décision.

Le syndic Marc Sheedy a reconnu par la suite que si les deux gouvernements obtenaient gain de cause en bout de ligne, les créanciers ordinaires ne recevraient pas un sou au mois d'août.

«M. Malenfant doit absolument tenter de régler ses problèmes avec le gouvernement, déclare Me Morency. Les prochains mois seront très importants.»

Raymond Malenfant a profité de l'occasion pour remercier ses employés, son «ami» André Arthur, Pierre Péladeau et la population du Québec pour leur soutien. Ne voulant toujours pas reconnaitre les carences de son style de gestion, il a blâmé la récession pour ses déboires financiers. «La prochaine étape est de continuer notre travail et de nous efforcer d'attirer le plus de gens possible au Québec», a-t-il dit.

Dans son rapport, le syndic note que malgré ses problèmes, le Groupe Malenfant a réussi à augmenter de 1,1 p. cent ses revenus de chambres d'hôtel, si on exclut l'Auberge Universel de Montréal dont les revenus de chambres ont chuté de 23,5 p. cent.

Fait à noter, l'atmosphère tendue de l'assemblée a changé lorsque, pour «jeter un baume d'optimisme», le président de l'Association touristique de Charlevoix, Jean-Baptiste Bouchard, a annoncé qu'il effaçait la dette de 4368 $ du Groupe Malenfant, tout en invitant d'autres créanciers à faire de même.

M. Bouchard a déclaré que les gens de la région, qui étaient prêts à reprendre la gestion du Manoir Richelieu si le besoin se présentait, entendent travailler aux côtés de la famille Malenfant pour l'aider à sortir du pétrin.□

HALIFAX

Clark: le Canada est au bord de la rupture

menter l'idée principale débattue durant la journée, soit le fédéralisme asymétrique.

Le ministre a toutefois commenté brièvement les déclarations faites cette semaine par le ministre québécois Gil Rémillard et le premier ministre ontarien, Bob Rae.

Au sujet des déclarations du ministre québécois des Affaires constitutionnelles Gil Rémillard sur le droit de veto essentiel pour le Québec, M. Clark a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de faire dépendre de cette question tout le processus de réforme enclenché actuellement. Il veut plutôt continuer à contourner la règle de l'unanimité.

Si le Québec tient à ce veto, M. Clark est prêt à en discuter, mais pas dans le cadre du processus actuel.

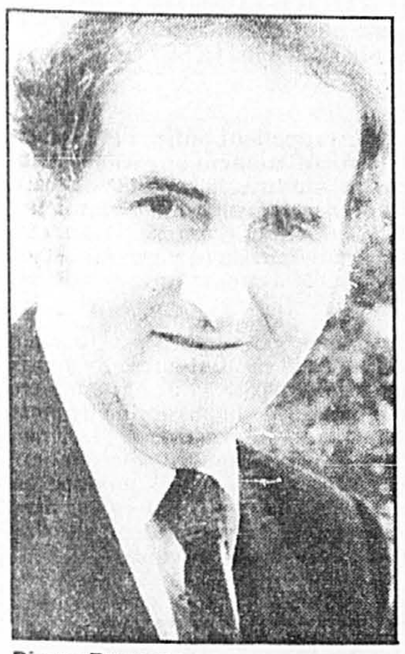
Au premier ministre ontarien qui demande une conférence des premiers ministres avant l'élaboration finale du plan de réforme consitutionnelle, M. Clark a répondu qu'il voyait difficilement comment cela pourrait être possible.□

La Presse	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et art de vivre
	DEMAIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
VOUS OFFRE	*«Quel genre de livre*	*«La Honda VX:*	*«Le stretch*	*«Pour maigrir,*	*«Du meuble d'auteur*
CETTE	*écoutez-vous?*	*quand l'économie*	*24 heures sur 24»*	*les potions magiques»*	*à compte d'auteur»*
SEMAINE		*de carburant prédomine»*			
	Un texte de Sonia Sarfati	Un texte de Denis Duquet	Un texte de Viviane Roy	Un texte d'Anne Richer	Un texte de Raymond Bernatchez

La Presse

Pierre Bourque conserve «son» Jardin botanique et l'Insectarium

Montréal fait marche arrière: la Société des musées de sciences naturelles ne gérera que le Biodôme et le Planétarium



Pierre Bourque PHOTOS *La Presse*

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Devant l'inquiétude du milieu horticole et de bon nombre de Montréalais, le Comité exécutif de la Ville de Montréal révise sa position et décide de conserver le Jardin botanique et l'Insectarium sous la responsabilité du directeur du Module des parcs, de l'horticulture et des sciences, M. Pierre Bourque.

La Société des musées de sciences naturelles de Montréal, la nouvelle structure paramunicipale, gérera uniquement le Biodôme et le Planétarium. Des administrateurs provisoires seront nommés sous peu — Pierre Bourque en fait déjà partie — et devront remettre leur rapport au Comité exécutif au plus tard le 1er mai 1992.

«Notre intention n'était pas de toucher au Jardin botanique. Ce serait un pur suicide. Ce n'est pas ce qu'on voulait», a affirmé hier Mme Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif.

L'avalanche de protestations depuis lundi a accéléré la «réflexion» du Comité exécutif. «Nous avions déjà convenu avec M. Bourque de nous revoir après les Fêtes. Nous avons travaillé avec ceux qui parlaient de gros risques pour le Jardin dans une structure paramunicipale. Nous avons décidé de ne prendre aucun risque», a déclaré Mme Cousineau.

M. Bourque, a-t-elle repris, s'était d'ailleurs vu proposer un poste très important au sein de la nouvelle structure, celui de directeur scientifique.

«Il aurait été le Charles Dutoit ou le Pierre Théberge du Biodôme», a-t-elle précisé à «ceux qui nous prêtaient de mauvaises intentions» à l'endroit de M. Bourque.

«Nous n'en sommes pas à bâtir des modèles de gestion autour des relations entre les personnes», a-t-elle également souligné en faisant allusion aux tensions qui existent entre M. Pierre Bourque et M. Pierre Lefrançois, le plus haut fonctionnaire de la Ville.

La présidente du Comité exécutif en a profité pour répondre à la Nycol Pageau-Goyette, présidente du conseil de la Chambre de commerce de Montréal, qui a accusé l'administration municipale de vouloir écarter le directeur du Jardin botanique.

«Mme Pageau-Goyette n'aide pas à lutter contre le climat de morosité actuel», a dit Mme Cousineau.

La décision de scinder la gestion des équipements scientifiques, en créant une nouvelle société paramunicipale, ne pose visiblement aucun problème à l'administration Doré. Au contraire, explique M. Richard Brunelle, membre du Comité exécutif, la Ville y voit d'énormes avantages pour le Biodôme et le Planétarium.

Cette structure paramunicipale assurera, soutient-il, le succès du Biodôme: elle favorisera sa mission éducative, permettra une prise de décision plus rapide et assurera un meilleur financement de la part de commanditaires éventuels.

«Ce raisonnement s'applique aussi pour le Planétarium. La nouvelle société contribuera au meilleur rayonnement des deux institutions», a-t-il précisé.

M. Brunelle a également affirmé que l'ouverture du Biodôme était toujours prévue pour le 19 juin prochain, malgré quelques problèmes de calibrage et de rodage des équipements. «90 p. cent des travaux d'ingénierie sont terminés. Nous en sommes maintenant aux superstructures. Ça se poursuit dans l'ordre», a-t-il indiqué.



Léa Cousineau

Pas facile la vie de témoins

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME

■ Cinq témoins annoncés par la Couronne, trois Amérindiens et deux militaires présents à Oka durant la crise de l'été 1990, ne sont finalement pas venus témoigner durant le long procès des trois warriors, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

L'un des Amérindiens, Dennis Nicholas, a jugé bon de se réfugier à Kahnawake, bien qu'il avait confié à l'agent Jean-Pierre Hébert, de la Sûreté du Québec, qu'il acceptait de se présenter au procès pour le compte de la poursuite, même s'il lui était difficile de témoigner contre des gens de sa communauté.

Nicholas, qui demeure dans le village d'Oka et occupe un emploi de chauffeur d'autobus d'écoliers pour la communauté amérindienne du quartier Kanesatake, a sans doute cédé à la peur et il a soudainement tout lâché pour aller se terrer dans la réserve indienne. Un mandat d'arrestation a été émis contre lui, le 18 novembre.

Le juge Benjamin Greenberg, qui préside le procès, a pour sa part interdit à «Lasagne», qui habite Kahnawake, d'entrer en communication avec Dennis Nicholas.

Durant la crise amérindienne, Nicholas était l'un des dirigeants du service de sécurité des warriors qui avait comme principale tâche de protéger les biens de la population autochtone. À plusieurs reprises, il a dû inviter Cross ou d'autres warriors à quitter certains endroits, comme la maison saccagée du couple Bernard Lemay.

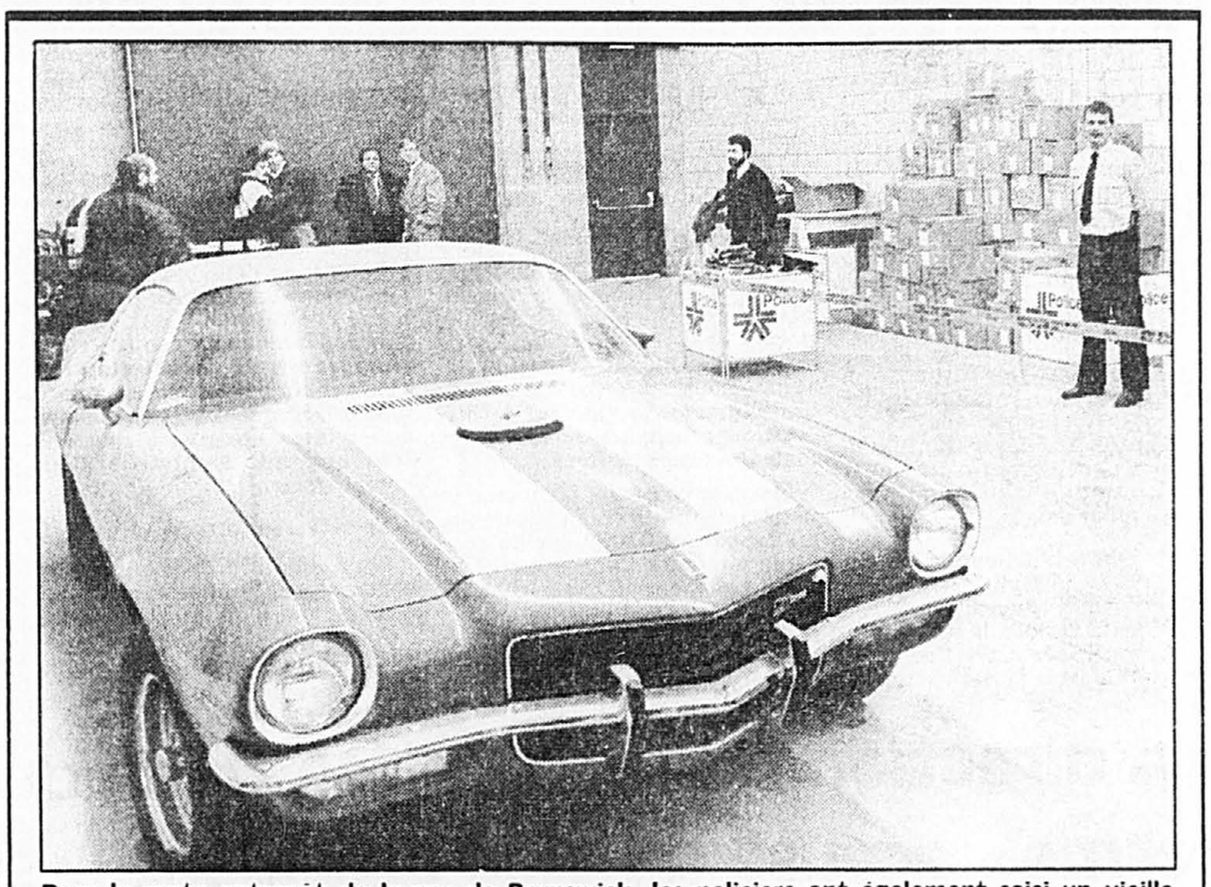
Un jour, après le départ de Gordon et Roger Lazore de la ferme du vétérinaire Réjean Mongeon, il a lancé, en voyant l'étendue des dommages: «Ces individus-là sont en train de ruiner la cause amérindienne.»

Il appert que Nicholas quitte parfois Kahnawake, caché dans un véhicule, afin de ne pas être surpris à l'extérieur de la réserve par des agents de la Gendarmerie Royale du Canada ou de la Sûreté du Québec.

Quant à Ronald Bonspille, responsable du transport ambulancier dans le secteur Kanesatake, il a demandé à la Couronne la permission de ne pas venir témoigner parce qu'il affirme avoir été sali par des propos de Gerry Etienne (adjoint au chef du Conseil de bande de Kanesatake à ce moment) devant la Cour. Ce dernier a dit que Bonspille avait été arrêté à six reprises pour des viols, une affirmation que l'agent Hébert, chargé des dossiers amérindiens à Kanesatake, a complètement niée.

Depuis la déclaration d'Etienne, rapportée dans les médias, la firme de Bonspille — Service mobile Kanesatake — a perdu passablement de clients. Comprenant la situation, la poursuite a accepté que sa femme, Judy, vienne témoigner à sa place concernant des dommages sur des ambulances et des menaces à l'endroit de son mari.

Le troisième Amérindien, Corey Jacob, a lui aussi demandé à la poursuite d'être exempté de témoigner. À l'enquête préliminaire des trois accusés en janvier 1991, il a corroboré les affirmations relativement à la râclée que Cross et d'autres individus auraient infligée à son père, Francis, le 31 août 1990. Corey Jacob est depuis sous les soins d'une psychologue, le Dr Louise Dessertine.



Dans le vaste entrepôt de la rue de Brunswick, les policiers ont également saisi un vieille voiture. PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le hasard met la police sur la piste de 1 550 kilos de hasch

MARIE-FRANCE LÉGER

■ La police de la CUM a réalisé jeudi soir une des plus importantes saisies de drogue dans son territoire. L'escouade des stupéfiants a mis la main sur 1550 kilos de haschish, évalués entre 10 et 20 millions sur le marché noir.

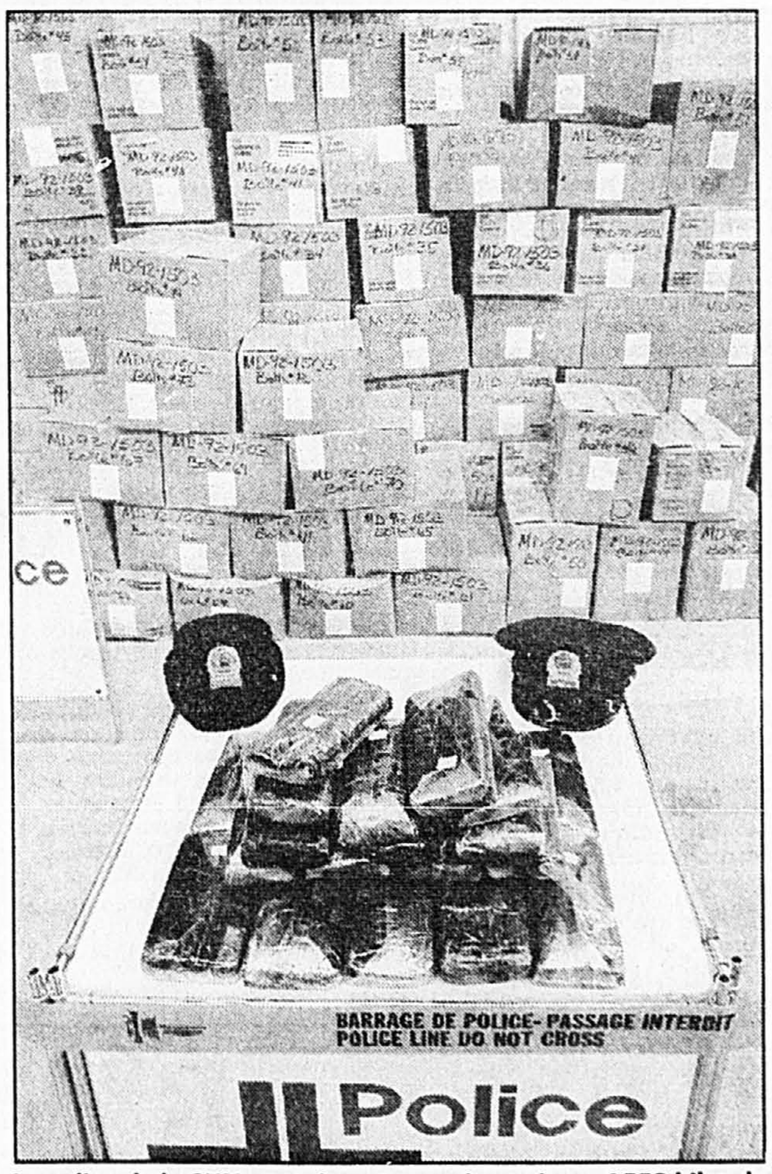
Cette saisie a été effectuée dans un entrepôt du parc industriel de Pointe-Claire, au 148 A rue de Brunswick, et un suspect a été arrêté dans cette affaire. Aucune accusation n'a encore été portée.

Des patrouilleurs du poste 11 ont fait cette découverte par hasard, jeudi, en faisant leur ronde habituelle. Ils ont remarqué que la vitre de la porte d'entrée de l'entrepôt était fracassée.

Appelée sur les lieux, l'escouade des stupéfiants n'a pas eu longtemps à attendre avant d'interpeller un suspect. «Nous avions des hommes sur les lieux quand une personne s'est présentée à l'entrepôt», a indiqué le responsable de l'opération, le capitaine détective Allan Trépanier.

Outre la drogue, les policiers ont découvert une presse et trois fours micro-ondes servant à ramollir le haschisch avant l'emballage. Aucune arme n'a été trouvée sur les lieux.

La police ignore pour le moment la provenance de la drogue. D'autres personnes seront interrogées dans le cadre de cette opération. Le propriétaire de l'entrepôt ne semble, selon la police, n'avoir aucun lien avec l'affaire.



La police de la CUM a mis la main, par hasard, sur 1 550 kilos de haschisch, évalués entre 10 et 20 millions.

Bataille de gangs dans un wagon du métro: machette et calibre .22 paralysent les usagers

RAYMOND GERVAIS

■ Quatre adolescents ont été blessés hier et deux autres ont été arrêtés à la suite d'une bagarre survenue entre deux bandes rivales de jeunes Noirs, anglophones et francophones, à l'intérieur d'un wagon du métro de la ligne no 5.

Un des belligérants a été atteint d'une balle à la jambe. Un autre a eu reçu une entaille à la tête, à une oreille et à un doigt à la suite d'un coup de machette, tandis que deux autres ont été blessés aux mains et aux doigts par des coups de couteau.

L'incident s'est produit en plein coeur de l'après-midi, vers 15 h 30, entre les stations Fabre et Jean-Talon dans le nord de la ville. Un individu transportant un étui à guitare dans lequel se trouvaient une arme de calibre .22 ainsi qu'une machette et des couteaux de cuisine, a pénétré dans le wagon accompagné de deux autres personnes.

Une fois les portes de la rame de métro refermées, les jeunes ont ouvert l'étui pour en retirer les armes et se ruer sur leurs adversaires qui se trouvaient dans le même wagon.

À la station Jean-Talon, tout ce beau monde est sorti et la bataille s'est poursuivie d'abord dans les corridors du métro, puis sur la rue Saint-Hubert.

C'est alors que les premiers policiers de la CUM sont entrés en scène et ont procédé à l'arrestation de six jeunes garçons âgés de 15 à 17 ans.

Selon le directeur du poste 43 de la police de la CUM, M. Michel Beaudin, l'enquête a révélé qu'une seule personne était visée dans cette affaire, mais que la bagarre avait dégénérée et que finalement quatre jeunes avaient été blessés.

«Nous sommes en face d'une situation exceptionnelle et je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'alarmer. Ce n'est pas monnaie courante d'assister à de tels actes de violence en plein métro et au beau milieu de la journée. Nous faisons face à un règlement de comptes entre deux bandes rivales; d'ailleurs, deux des jeunes impliqués sont connus de la police et étaient recherchés en rapport avec une agression commise dans un autre district il y a quelques jours. Nous ignorons pour le moment si l'altercation d'hier est reliée à la première», a précisé le directeur Beaudin.

Les usagers du métro qui ont assisté à la bagarre ont eu la frousse de leur vie, même s'ils n'ont pas été agressés.

M. Roland Auger, qui a croisé la bande de jeunes Noirs qui se pourchassaient dans les corridors de la station Jean-Talon, couteau à la main, a déclaré hier à *La Presse* qu'il n'avait pas du tout aimé l'expérience.

«Les jeunes sont passés à quelques mètres de moi en courant et en criant, couteau à la main. Je ne savais pas ce qui se passait et j'ai cru un moment qu'ils venaient de voler et d'attaquer les passagers d'un wagon. J'ai décidé de rebrousser chemin ne sachant pas si je n'en rencontrerais d'autres en bas et de héler un taxi pour rentrer à la maison. Je voyage rarement en métro et croyez-moi, je n'ai pas aimé l'expérience. Si j'ai opté pour les transports en commun au cours des derniers jours, c'est uniquement à cause du froid, et je crois bien reprendre ma bagnole lundi pour retourner au travail»... a indiqué M. Auger.

Ce n'est qu'une fois rendu à son domicile que cet usager a appris par la radio qu'il s'agissait d'une querelle entre deux groupes de jeunes.

Hier après-midi, trois témoins qualifiés d'impartiaux par la police ont relaté les événements aux enquêteurs afin de les aider à déterminer le motif de cette agression.

L'enquête dans cette affaire se poursuit et le directeur Beaudin a indiqué hier soir que des accusations de tentative de meurtre et de possession d'armes seront portées contre plusieurs de ces personnes dès aujourd'hui. La machette et les couteaux ont été retrouvés par la police, mais le revolver ou le pistolet de calibre .22 que possédait un des belligérants n'a pas été retrouvé.

«Nous allons présenter le dossier au Directeur de la protection de la jeunesse et c'est lui qui va décider si les accusations seront portées devant la Cour criminelle ou devant le DPJ», a ajouté l'officier.

Un froid de tous les malheurs

■ Les mauvaises conditions atmosphériques ont causé plusieurs accidents de la route hier, dont un mortel sur l'autoroute 15 à la hauteur de Napierville, ainsi que des embouteillages à n'en plus finir en après-midi sur les ponts reliant Montréal à la Rive-Sud.

L'accident mortel de Napierville est survenu vers 18h, en direction sud sur l'autoroute 15. Pour une raison encore inconnue, le conducteur d'un camion en a perdu la maîtrise et a embouti un véhicule roulant dans le même sens. Un passager du camion est décédé et au moins quatre passagers de l'automobile ont été blessés.

Le froid a d'autre part provoqué des pannes d'électricité chez quelques milliers d'abonnés d'Hydro-Québec. Vers 18h, 5000 foyers étaient privés d'électricité dans l'Île de Montréal. Dans Saint-Léonard, une voiture a embouti un poteau de ligne à haute tension. Cet accident a causé à lui seul une panne de courant dans 3000 foyers.

Les avocats de Ronald «Lasagne» Cross tentent le tout pour le tout... et échouent encore!

SAINT-JÉRÔME

■ Les avocats de la défense ont encore échoué hier dans leur tentative de faire avorter le procès des trois warriors. Ils prétendaient que l'un des jurés avait vu passer, dans l'étroit corridor qui conduit au bloc cellulaire du Palais de justice de Saint-Jérôme, Ronald «Lasagne» Cross avec les menottes aux poignets et les chaînes aux pieds.

Afin de ne pas lui causer de préjudice, le juge Benjamin Grennberg, de la Cour supérieure, n'a pas avisé les jurés que Cross était détenu depuis son arrestation le 8 janvier.

Appelé à la barre, Cross a expliqué au juge qu'il était persuadé que le juré numéro 12, une femme, l'avait vu passer pendant trois ou quatre secondes hier matin, devant le local servant aux délibérations.

L'avocat de Cross, Me Julio Peris, a demandé à l'agent Lucien Labelle, du ministère du Solliciteur général, si vers 10h10, un juré s'était montré dans la porte.

— Oui, de répondre l'agent Labelle, l'un des responsables de la surveillance des jurés pendant leurs délibérations.

— Est-ce le juré numéro 12? a demandé Me Peris.

— Non.

— Est-ce une femme? a repris l'avocat.

— Non, c'est un homme, a répondu sans hésiter l'agent Labelle.

Celui-ci a également mentionné qu'il était impossible qu'un juré sorte de son local lorsque Cross circule dans le corridor car lui et son collègue Yves Landry se tiennent devant la porte.

Après avoir écouté attentivement les allégations de Me Peris et les arguments de Me François Brière, procureur de la Couronne, le juge Greenberg a mentionné que si jamais un juré avait vu Cross passer avec les menottes, il aurait sans aucun doute déduit qu'il était détenu parce qu'il ne s'était pas présenté en cour le mercredi 8 janvier.

NOUS AVONS VOS VACANCES ET VOTRE PRIX!
MEXIQUE CARAÏBES FLORIDE
SOL VAC®
La Sensation Vacances!
VOYAGES VIAU MARLIN
Consultez les pages blanches pour connaître la succursale la plus près — ou composez le 954-0155
Permis du Québec

Méningite: l'infection de type C semble s'essouffler

LILIANNE LACROIX

■ Après l'affolement des dernières semaines, l'infection à méningocoque de type C semble ralentir ses attaques. Depuis la fillette de Vaudreuil, maintenant sortie des soins intensifs, aucun autre cas n'a été officiellement diagnostiqué.

Si on a déterminé qu'il souffre bien d'une infection à méningocoque, on ignore toujours en effet si le nourrisson maintenant âgé de trois semaines et originaire de Drummondville est bien atteint de l'infection de type C. Ce dernier cas a été diagnostiqué mercredi. Il faut toutefois se rappeler que des cas sporadiques se déclarent régulièrement mais qu'il appartient aux autorités de la Santé publique de déterminer s'il y a véritablement un foyer d'infection ou s'il s'agit d'un cas isolé.

Dans la région des Laurentides et de l'Outaouais, la vaccination de masse se déroule toujours bon train. Deux commissions scolaires des Laurentides ont toutefois dû fermer leurs portes hier en raison du froid intense. De nouvelles dates de vaccinations pour les étudiants des écoles secondaires des commissions scolaires Pierre-Nepveu, à Mont-Laurier et des Laurentides seront déterminées au début de la semaine prochaine.

«Environ 3000 à 4000 enfants ont reçu l'injection hier», explique Mme Huguette Crête, du DSC l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérome. Quelque 4,000 à 4500 avaient goûté de la seringue dès le premier jour du programme.

«De plus, quelque 8000 rendez-vous ont été pris hors des réseaux scolaires, ajoutait Mme Crête. Hier, nous avons même dû ajouter des téléphonistes pour répondre à la demande. On s'attend à recevoir quelque 21 000 demandes hors du réseau scolaire.»

Dans Lanaudière, la vaccination commencera lundi comme prévu dans les secteurs identifiés comme étant à risque: «En attendant, on continue à surveiller le nord du territoire (au nord de Joliette) qui n'est pas encore touché par la mesure,» déclare M. Marsolais, du DSC Lanaudière.

Outre un cas détecté le 6 décembre à Saint-Gabriel et qui semble isolé, les trois autres l'ont été dans le sud du territoire.

Dans les régions non touchées par la vaccination massive, les médecins et pédiatres continuent d'être débordés par les appels de gens désireux de recevoir le vaccin ou de le faire administrer à leurs enfants.

Si le ministre a libéré 10 000 doses pour les secteurs non désignés, ces vaccins, distribués en cabinet privé, devraient toutefois être réservés à trois groupes prioritaires: 1) les personnes voyageant en zone endémique à l'étranger; 2) les jeunes entre 1 et 17 ans non rejoints par la campagne actuelle, et qui envisagent un séjour prolongé (plus que trois semaines) dans les régions du Québec où la vaccination de masse a été entreprise. Ces jeunes devront toutefois être vaccinés aux endroits de destination 3) et enfin certaines personnes atteintes de problèmes médicaux spéciaux (qui ont subi l'ablation de la rate par exemple) selon les recommandations de leur médecin.

Selon Mme Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté, toutes les personnes qui le désirent pourront se procurer le vaccin dès la semaine prochaine: «Peut-être pas à 8h lundi matin, mais au courant de la semaine».

Les chefs de DSC de la région de Montréal ont tenu à rappeler à la population de l'île de Montréal et de Laval que la situation demeure stable sur le territoire. «Du 24 novembre 91 jusqu'au 17 janvier 1992, précisent-ils dans un communiqué signé conjointement par les sept chefs de DSC, on a noté six cas d'infections à méningocoques parmi les résidants du Montréal métropolitain comparativement à 5 pour la même période l'an dernier. Ce taux de 2,2 cas pour 100 000 personnes est tout à fait normal pour une population comme Montréal et Laval.

Les responsables de santé publique des DSC ont toutefois décidé de maintenir la ligne téléphonique (345-8363) mise en place le 7 janvier dernier au DSC de Sainte-Justine pour répondre aux questions de la population sur les différents aspects de l'infection et sur la vaccination. Elle restera en fonction jusqu'au 24 janvier. On lançait parallèlement une campagne d'information auprès des médecins, pharmaciens, CLSC, milieux scolaires et garderies.

Les DSC rappellent enfin à la population et particulièrement aux jeunes d'appliquer les mesures d'hygiène de base pour limiter la transmission de plusieurs maladies infectieuses en se lavant les mains et en évitant de partager les ustensiles, verres, cigarettes et brosses à dents.

Le problème ne semble pas toucher que le Québec. En Colombie-Britannique, les autorités de la Santé sont en train de discuter de la possibilité de mettre sur pied un programme de vaccination massive. Deux nouveaux cas ont en effet été reportés hier à Kamloops et Vernon. Sept cas avaient déjà été diagnostiqués en décembre et depuis le début janvier dans cette province.

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE



TOUS LES SOINS ET SERVICES IMPORTANTS SUR PLACE, SOINS INFIRMIERS 24 HEURES

RABAIS SPÉCIAL DE LOCATION INFORMEZ-VOUS!

Laval
1000, boul. Chomedey
(entre Notre-Dame et St-Martin)
682-6686

St-Laurent
775, rue Muir
(près de Côte-Vertu)
748-1396

LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes retraitées ou semi-retraitées
SERVICES SPÉCIALISÉS POUR GENS EN PERTE D'AUTONOMIE À LAVAL

Nous vivons entourés de bactéries et de virus, mais nous ne nous sommes jamais si bien portés

Presse Canadienne
OTTAWA

■ A chaque instant de notre vie, nous sommes en contact avec un nombre incalculable de bactéries et de virus. Pourtant, nous ne sommes pas toujours malades. En fait, en tant que peuple, nous sommes plus en santé que nous ne l'avons jamais été.

À entendre parler certains, on dirait que le sida, la grippe, les infections à méningocoques et un tas d'autres maladies transmissibles nous guettent et n'attendent qu'un instant d'inattention pour nous tomber dessus.

Mais avons-nous oublié les ravages de la poliomyélite, de la diphtérie, de la rougeole, de la coqueluche, la variole, la tuberculose, la syphilis, la scarlatine et le tétanos? Ce sont là des exemples de maladies bactériennes ou virales graves qui sont maintenant sous contrôle ou complètement disparues.

L'épidémiologiste John Last, de l'Université d'Ottawa, rappelait récemment qu'à l'époque où il était enfant, on considérait inévitable qu'une certaine proportion de bébés et d'enfants meurent. Mais dans les années 50, les médecins et les scientifiques, forts des succès rencontrés dans le développement des vaccins et des antibiotiques, prédisaient la disparition prochaine de toutes les maladies transmissibles.

Sans aucun doute, il y a eu une nette amélioration. Par exemple, on rapportait 83000 cas de rougeole virale au Canada en 1935, mais seulement 1033 en 1990. La diphtérie, causée par une bactérie, régressait à moins d'une dizaine de cas par an, comparé à quelque 9000 cas en 1924, selon les données d'un épidémiologiste du ministère fédéral de la Santé.

Défi

Mais le rêve de la communauté scientifique et médicale d'enrayer à jamais toutes les maladies transmissibles est demeuré ... un rêve. Des micro-organismes ont développé une résistance aux antibiotiques. De nouvelles souches ont surgi ou ont été découvertes. Des virus, comme celui qui est à l'origine du sida, se sont avérés particulièrement coriaces à cause de leur aptitude à modifier leur comportement.

Le défi est énorme.

On a identifié 2500 espèces de bactéries, et d'innombrables sous-espèces, ainsi qu'une variété astronomique de virus - plus de 100 virus différents pour le simple rhume.

Les micro-organismes sont partout, en nous, dans l'air que nous inspirons, l'eau que nous buvons et la nourriture que nous mangeons. Heureusement, la plupart sont inoffensifs et même ceux qui sont nuisibles ne nous dérangent habituellement pas.

Vaccination, meilleure hygiène des soins de santé, alimentation saine, pasteurisation du lait et purification de l'eau potable, ce sont là quelques-uns des moyens dont nous disposons, en tant que société moderne, pour écarter les micro-organismes. Nous nous familiarisons aussi avec de nouvelles teWhniques pour nous protéger et réduire les risques de transmission de germes aux autres, comme éternuer dans un mouchoir, nous laver les mains, manipuler adéquatement les aliments, éviter de partager seringues, cigarettes ou pailles, et avoir des relations sexuelles protégées.

«La direction du syndicat se fiche que Nationair ferme», accuse un vice-président... syndical

MARTIN PELCHAT

■ Deux vice-présidents du syndicat montréalais des agents de bord de Nationair ont démissionné avec fracas cette semaine, en désaccord avec l'attitude des autres membres du bureau de direction dans le conflit en cours depuis deux mois.

Photios Costopoulos et Jacques Basal ont tous deux annoncé leur démission au cours de l'assemblée générale de mardi dernier. Au cours d'une rencontre avec *La Presse* hier, M. Costopoulos a accusé la direction de ce syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique de faire peu de cas de l'avenir de la compagnie aérienne et d'être contrôlée de Toronto où on aurait plus à coeur le sort des syndiqués d'Air Canada et de Canadien.

«Je me rends compte que finalement, il y a un gros *power trip* qui est en train de se faire, affirme M. Costopoulos. Ils se foutent complètement que la compagnie ferme.»

Accusations rejetées par le porte-parole du syndicat, Christian Duval. «Ce sont des accusations ridicules, dit-il. On a dit à maintes occasions que ce n'était pas notre intention de faire fermer la compagnie. On veut simplement des conditions de travail et des salaires décents.»

Photios Costopoulos a été élu au bureau de direction du syndicat en septembre dernier. Il dit avoir insisté en vain afin qu'on lui confie des responsabilités. Éprouvant des problèmes de santé, il s'est offert aux Fêtes un voyage en République dominicaine. À son retour, le 5 janvier, il a appris que les membres de la direction étaient réunis à Toronto. Il dit avoir également appris d'une amie la tenue de l'assemblée générale du 14 janvier. Personne au syndicat n'avait pris la peine de l'en informer.

«Depuis des mois, la seule chose qu'on a de la table de négociation, c'est des *pep talks*, dit-il. Ceux qui ont une autre façon de voir les choses sont considérés comme des vendus.»

Au syndicat, on s'étonne du geste de M. Costopoulos parce le bureau de direction avait refusé sa démission, il y a trois semaines, en insistant sur son utilité. «Mais quand tu es vice-président, lance Christian Duval, tu te renseignes. Quand tu veux t'impliquer, tu vas chercher tes informations.»

M. Duval affirme que la démission de deux des cinq vice-présidents ne préfigure pas l'effritement de la position syndicale. «Pas du tout, dit-il. Il y a eu un vote après les déclarations de MM. Basal et Costopoulos et c'est à l'unanimité qu'on a approuvé notre proposition.»

La Presse n'a pu rejoindre hier M. Basal, un des deux démissionnaires. Quant à M. Costopoulos, il a indiqué qu'en dépit de son désaccord avec la direction syndicale, il n'avait pas l'intention de franchir les piquets comme 30 autres syndiqués l'ont déjà fait.

«Je ne suis pas un scab, dit-il. Je suis pour mon travail. J'avoue qu'il y a des choses à rectifier dans cette compagnie. Mais pour l'instant, en cette période de récession, 18 $ de l'heure et de l'ouvrage, c'est beaucoup plus important.»

Cent-quarante agents de bord de Nationair sont en lock-out depuis le 19 novembre dernier. Jeudi, le syndicat a fait appel au ministre fédéral du Travail afin qu'il désigne un médiateur dans le conflit.

EMPIRE

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

d'articles qui seront vendus au plus offrant par ordre de N. Nelson, S. McKenna, R. Paré, J. Pouliot, Martineau Walker (avocats), A. Costanzo et divers intérêts commerciaux et/ou privés incluant:

EXPOSITION
Samedi 25 janv., 10 h à 17 h
Dimanche 26 janv., 10 h à 17 h
(Les enfants ne sont pas admis)

ENCAN
Lundi 27 janv., à 19 h
Mardi 28 janv., à 19 h
Mercredi 29 janv., à 19 h
Jeudi 30 janv., à 19 h
Dimanche 2 fév., à 13 h

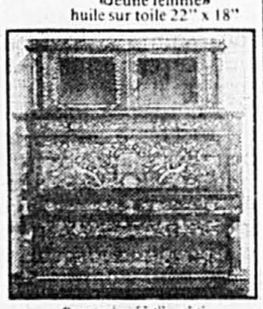

ROBERT W. PILOT
«Sleighs in Quebec»
huile sur toile 19" x 24"


ALEXANDOR YOUNG JACKSON
huile sur toile 20" x 25"


DIETZ EDZARD
«Jeune femme»
huile sur toile 22" x 18"


Service de couverts 135 mcx en argent sterling


Collection de gravures japonaises sur bois


Secrétaire hollandais orné d'incrustations

Beaux-arts: R.W. Pilot, A. Y. Jackson, O. Leduc, A. Pellan, N. Poirier, L. Bellefleur, John Little, N. Letovsky, D. Ezard, E. Ponthier, Suzor Côté, Hilton Pratt, J. Bowen, H. Samson, W. Anner...

Meubles: Table de conférence style Empire et chaises, bibliothèques que l'on peut empiler, vaisseliers en acajou, étagères, petite table, vitrines, bureaux, buffets et cabinets style Tudor, mobilier de salle à manger 10 mcx style georgien en acajou, ensemble de 10 chaises styl e Chippendale en acajou, tables de salle à manger à piètements double et triple...


Bague à diamant de 5.50 carats

Bijoux: Bagues de soirée, bagues éternité, bagues serties d'un diamant, d'émeraudes, de rubis, de perles, de saphirs, bracelets sertis d'émeraudes et de diamants, bracelets tennis, bracelet rigide à diamants, pendentifs, broches, boucles d'oreilles, colliers de perles, montres: Piaget, Baume-Mercier, Rolex, Movado...


Lampe de tabi art nouveau

Argent: Divers services de couverts en argent sterling incluant un ensemble de 135 mcx, ensemble international 63 mcx et argent sterling, sablières d'argent sterling repoussé et de verre bleu, milieu de table...

Tapis: Isfahan, Tabriz, Kerman, Bakhtiar, Chinois, ...


Collection de monnaies

Porcelaine et verre: Porcelaines européennes et orientales, vases, bols, service à thé, assiettes à dessert, service de table, figurines, pièces Satsuma de collection, verrerie en cristal, vase, milieux de table, compotiers, verre d'art français -Daum Nancy, Schneider, D'Argental, et Galle...

Monnaie: Argent et or, pièces décimales et dollars en argent (1948)

ENCANS EMPIRE
5500 Paré, Mtl. Tél.: 737-6586

«Nous acceptons toujours les articles pour nos prochaines ventes»

Via Rail: 22 trains de plus, ça se fête

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Une cérémonie à la gare d'Ottawa, lundi, marquera l'ajout de 22 trains aux 322 de Via Rail qui circulent actuellement chaque semaine dans le corridor Montréal-Ottawa-Toronto.

Il y a deux ans, le gouvernement fédéral avait réduit de moitié le service de Via Rail et avait considérablement diminué l'aide financière qu'il lui apporte chaque année.

Mais avec un budget tronqué (aide d'Ottawa de 375 millions$ cette année, comparativement à 409 millions$ l'an dernier), la compagnie a réussi à augmenter le nombre de ses voyageurs de six pour cent cette année, comparé à la même période de l'an dernier.

Participeront à la cérémonie d'Ottawa: la mairesse de la ville, Mme Jacqueline Holsman; le ministre fédéral des Transports, M. Jean Corbeil; et le président de Via Rail, M. Ronald Lawless.

Montréal-Toronto

Parmi les améliorations du service, on signale le départ plus tôt le matin du premier train Ottawa-Toronto. Sur semaine, le train quittera Ottawa à 6 heures et arriva à Toronto à 9 h 59, après des arrêts à Brockville, Kingston, Belleville et Cobourg.

Il y aura également, en matinée, un nouveau service Ottawa-Montréal. En fin d'après-midi, deux trains rapides quitteront Montréal et Toronto et atteindront l'autre ville quatre heures et 10 minutes plus tard.

A l'automne, six trains rapides partiront de Toronto et le même nombre de Montréal, tous les jours aux deux heures. Il n'y aura aucun arrêt et la durée du trajet sera moins de quatre heures.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS	LOTS
753235	50 000 $
53235	5 000 $
3235	250 $
235	25 $
35	5 $
75323	1 000 $
7532	100 $
753	10 $

Inter Plus — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS	LOTS
117876	250 000 $
17876	2 500 $
7876	250 $
876	25 $
76	10 $
NUMÉROS MOBILES	
69604	1 000 $
0798	100 $
388	25 $

La Quotidienne — Tirages du 92-01-11 au 92-01-17

	3	4
SAMEDI	478	4537
LUNDI	709	4365
MARDI	951	8797
MERCREDI	148	8843
JEUDI	300	5049
VENDREDI	406	9800

Banco — Tirage du 92-01-17

2 6 13 15 20 22 23
25 30 32 37 38 40 41
43 45 47 49 55 57

Prochain tirage: 92-01-18

Provincial — Tirage du 92-01-17

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS		
		100 000 $	3988412
		50 000 $	1213159
			3860417
3642716	500 000 $		
642716	5 000 $	5 000$	
42716	500 $		
2716	100 $		
716	25 $	1174838	2317326
16	5 $	1272396	2819220
		1307176	3070987
4208306	250 000 $	1369270	3418245
208306	5 000 $	1399982	3509855
08306	500 $	1975403	3590115
8306	100 $	1988251	4245082
306	25 $	2019123	4418443
06	5 $	2124898	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Tensions raciales à New York

Associated Press
NEW YORK

■ La ville de New York est-elle en train de se transformer en un chaudron bouillant sous les tensions raciales, après avoir connu dans ce domaine plusieurs décennies d'un calme relatif par rapport à d'autres grandes villes américaines?

C'est la question que se posent actuellement de nombreux New-Yorkais après les 15 agressions à caractère raciste commises depuis le 6 janvier.

La dernière en date est le viol d'une adolescente de 15 ans enlevée par deux jeunes Noirs alors qu'elle se rendait à l'école. La jeune fille a sans doute été choisie comme victime parce qu'elle «était blanche».

Le premier incident de cette série s'était produit le 6 janvier. De jeunes Blancs avaient barbouillé deux écoliers noirs avec du cirage pour blanchir les chaussures de sport.

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

Campagne de 600 000 $ sur la violence faite aux femmes

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ Grâce à des subventions ainsi qu'à l'appui de la Chambre des notaires, une campagne de sensibilisation de plus de 600 000 $ sur la violence conjugale s'amorce début février.

La Fédération des ressources d'hébergement du Québec, qui compte 21 maisons pour femmes battues, annonçait hier qu'aux espaces dans les journaux et à l'affichage s'ajoute cette fois un document d'aide et d'information de 80 pages, préparé par des professionnels.

Tiré à 40 000 exemplaires, ce document sera distribué dans les hôpitaux, CLSC, aux organismes d'entraide et dans des endroits qui, bien que n'étant pas du réseau de la santé publique, sont fréquentés par les femmes, par exemple des salons de coiffure.

À un témoin d'acte de violence, Patricia Rossi, présidente de la fédération, suggère d'informer la victime des ressources existantes et recours possibles, de prévenir quelqu'un au CLSC ou à la police «et si possible d'appuyer la victime dans ses démarches».

La fédération et le ministère de la Condition féminine du Québec avancent le nombre de 300 000 femmes violentées, incluant toutes sortes d'abus dont les menaces, chantage et formes de violence morale.

Mme Rossi explique qu'en moyenne une maison (de 12 à 15 places) membre de la fédération «reçoit entre 200 et 250 femmes par année, sans compter les enfants».

La campagne dans les quotidiens du Québec et six hebdomadaires régionaux, évaluée à 120 000 $, est payée par la Chambre des notaires qui répète ainsi son appui de l'an dernier; l'ordre professionnel finance aussi à raison de 30 000 $ la permanence de la fédération, à Longueuil.

La très grande partie du budget de campagne était pour préparer et imprimer le document d'information, avec les subsides provinciaux et fédéraux.

Les ministres Marc-Yvan Côté, de la Santé et Services sociaux du Québec, et Benoît Bouchard, de Santé et Bien-Être Cabada, ont précisé les montants: du Québec 226 000 $ dont 100 000 $ du ministère de M. Côté; du Canada 272 000 $ dont 222 000 $ du ministère de M. Bouchard.

Au titre du fonctionnement des maisons de refuge pour femmes (celles de la fédération et plusieurs autres) M. Côté a rappelé que l'enveloppe de 12 millions $ en 1991-92 sera augmentée de 6,5 millions $ dans l'exercice budgétaire qui débute le 1er avril.

Au sujet des organismes sociaux et d'entraide à qui de vastes ressources sont toujours nécessaires, M. Côté a affirmé sourire en coin: «Le plus beau, c'est ce désir de la fédération qu'un jour il n'y ait plus de maisons d'hébergement parce que devenues superflues.»

«C'est une utopie sans doute mais quel but ultime remarquable, je ne peux qu'admirer», a déclaré le ministre en se tournant vers Mme Rossi.

Quant à l'espace dans les journaux, Antonin Fortin, de la Chambre des notaires, a indiqué que la campagne peut bénéficier du tarif consenti aux organismes et causes humanitaires, d'où un rabais d'environ 20 p. cent.

Côté affichage, la cause des femmes profite de ce que la demande d'espace est plus faible en janvier et février et que plus d'emplacements sont libres. Dans le métro de Montréal, l'affichage durera jusqu'en mai.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Des Zaïrois ont manifesté au Complexe Guy-Favreau, hier. Ils voulaient sensibiliser le public à leurs revendications.

Menacés d'expulsion, des Zaïrois manifestent

Le Zaïre, reconnaît pourtant le Canada, pays du non respect des droits de l'homme

■ Menacés d'expulsion, une centaine de Zaïrois ont manifesté hier devant les bureaux d'Immigration Canada à Montréal où ils ont remis une pétition demandant au gouvernement de faire preuve de plus d'humanisme à leur égard.

Les Zaïrois qui réclament le statut de réfugié politique ont tenté de sensibiliser la population en se promenant avec des pancartes à l'intérieur du Complexe Guy-Favreau. Depuis 1990, des centaines de Zaïrois sont entrés au Canada pour trouver la sécurité.

Dans sa pétition adressée au premier ministre Brian Mulroney, la communauté Zaïroise du Canada demande au gouvernement d'accueillir ces gens, ou tout au moins, de surseoir à leur expulsion tant que les troubles n'auront pas cessé dans leur pays.

Les Zaïrois ont aussi fait le tour des consulats des États-Unis, de la France et de la Belgique pour réclamer une aide humanitaire afin d'aider la population qui a besoin de vivres et de médicaments à cause du marasme économique, social et politique dans lequel est plongé le Zaïre.

Me Grégoire Bijimine, responsable de la manifestation, fait appel à la tradition d'humanisme et de générosité du peuple canadien. Il souligne que le gouvernement a décidé de rapatrier les ressortissants canadiens et de mettre fin à sa coopération avec le Zaïre parce que les droits de l'homme sont violés dans ce pays.

«Aidez-nous», dit Kabemba Bhibang, 27 ans, qui vit ici depuis plus d'un an. La Commission de l'immigration a refusé sa demande de réfugié politique parce qu'elle met en doute la crédibilité de son témoignage. «On nous juge comme des criminels alors que nous sommes de victimes. Je suis sûr que si je retourne là-bas, ma vie est en danger».

On ne peut parler d'exode des Anglo-Québécois, selon une étude du gouvernement du Québec

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ On ne peut parler d'exode des Anglo-Québécois, estime l'auteur d'une étude du ministère des Communautés culturelles sur les déplacements de population entre les provinces canadiennes.

Le démographe Marc Tremblay, de l'Université de Montréal, a eu accès à de nouvelles ventilations des données recueillies lors du recensement de 1986.

Portant avant tout sur la capacité du Québec de retenir les immigrants qu'il accueille, son étude montre que les nouveaux arrivants ont trois fois plus tendance que l'ensemble des Québécois à quitter le Québec.

Le facteur linguistique est déterminant dans la décision de quitter le Québec, mais curieusement, les Anglo-Québécois ont plus tendance à s'en aller vers d'autres provinces que les immigrants anglophones.

Pour Marc Tremblay, il est carrément exagéré de parler «d'exode» de la communauté anglo-québécoise. «On parle de 12 p. cent de départs sur cinq ans, ce n'est pas ce qu'on peut appeler un exode», observe-t-il à la lecture des données entre 1981 et 1986. Selon lui, même depuis 1986, cette tendance ne s'est pas vraiment accentuée.

Selon Alliance Québec, toutefois, il ne faut pas négliger le départ de 12 p. cent de la population anglo-québécoise. «On parle de 40 000 personnes», de rappeler Len Macdonald, d'Alliance Québec. Selon lui, le nombre des départs a augmenté dans les dernières années, mais c'est surtout l'absence de nouveaux arrivants anglophones qui change les règles du jeu.

«On attend toujours les chiffres du dernier recensement, mais après 1988 — l'adoption de la loi interdisant l'affichage public en anglais — cela fut très dur, si on se fie aux indices, les nombre des maisons à vendre dans les quartiers anglophones, et les difficulté des universités — McGill en particulier — à recruter à l'extérieur du Québec», dit M. Macdonald.

Selon le démographe Tremblay, une mobilité «plus grande du côté des Anglo-Québécois n'a rien de nouveau, on constate ce phénomène depuis plus de 30 ans. Entre 1981 et 1986, la langue était déjà, comme maintenant, un facteur important dans la décision de quitter ou de demeurer au Québec. Sur cette période, sans égard au lieu de naissance, l'unilinguisme anglais doublait les probabilités d'un départ du Québec par rapport au bilinguisme. Quant aux unilingues francophones, on avait 20 fois moins de chances de les voir quitter le Québec pour une autre province.

Fait singulier, la proportion d'émigration chez les unilingues anglo-québécois est plus forte que celle des anglophones — également unilingues — mais nés à l'extérieur du Canada. Pour les migrants interprovinciaux, on constate un clivage entre ceux nés hors du Canada, davantages concentrés dans des professions qualifiées et ceux nés au pays.

Dans la plupart des secteurs, la mobilité des Québécois nés dans le reste du Canada est nettement plus grande que celle des natifs du Québec ou de l'étranger.

La connaissance de l'anglais constitue toutefois le commun dénominateur qui relie la plupart des migrants interprovinciaux du Québec.

Sur les immigrants qui vivaient au Québec en 1981, «relativement peu (à peine 5 p. cent) ont quitté cette province pour aller s'établir ailleurs au Canada», constate l'auteur. En revanche, les mouvements d'entrée en provenance des autres provinces ont été encore plus faibles — presque trois fois moins d'arrivées que de départs.

Pour l'auteur, le comportement des immigrants qui vivent au Québec ne varie pas beaucoup de celui des autres Canadiens. Les départs du Québec vers d'autres provinces ont, depuis des dizaines d'années, suivi les mêmes fluctuations chez les immigrants et les non-immigrants, soit une forte augmentation du taux de sortie entre 1976 et 1981, et des niveaux plus élevés entre 1966 et 1971 qu'entre 1981 et 1986.

Même si en chiffres absolus, peu d'immigrants quittent le Québec pour une autre province, pour la période étudiée les sorties interprovinciales des immigrants du Québec sont trois fois plus fréquentes que celles des individus nés au Québec. Mais ce sont les Canadiens nés dans le reste du Canada qui sont les plus facilement déracinables du Québec.

Selon l'auteur, il serait difficile d'imaginer que les immigrants se comporteraient différemment des natifs du Québec en matière de migration interprovinciale puisque «ces comportements sont largement influencés par la situation économique qui touche l'ensemble des individus».



75 $ d'amende pour s'être promenée les seins nus

Presse Canadienne
GUELPH, Ontario

■ Gwen Jacob affirme que ce n'est pas un dossier criminel qui l'empêchera de lutter pour que les femmes aient le droit de se promener les seins nus là où ça leur plaît.

L'étudiante torontoise de 20 ans, qui fréquente l'Université de Guelph, a été jugée coupable hier d'avoir posé un geste indécent l'été dernier lorsqu'elle s'était promenée la poitrine dénudée dans les rues de Guelph.

«Le système est bourré de préjugés», a-t-elle dit.

Étudiante en philosophie et en études féminines, Mlle Jacob a indiqué qu'elle porterait la décision en appel et qu'elle lutterait jusqu'au bout, tout en faisant valoir sa cause en vendant des tee-shirts.

Le juge Bruce Payne, de la division provinciale de la Cour de l'Ontario, a condamné Gwen à 75 $ d'amende, non sans répliquer à la jeune femme, ayant maintenu que les seins de la femme ne sont pas plus sexuels qu'une poitrine d'homme.

«Quiconque croit qu'une poitrine d'homme et des seins féminins sont la même chose ne vit pas dans le monde réel», a déclaré le juge Payne en présence de plus de 40 spectateurs entassés dans la salle du palais de justice.

Le juge Payne aurait pu condamner Mlle Jacob à une amende de 2 000 $ ou à six mois de prison.

Mais il aurait permis à Mlle Jacob de repartir sans amende et sans dossier, a-t-il dit, si elle n'avait pas critiqué l'appareil judiciaire dans les médias et n'avait pas proclamé qu'elle se promènerait encore les seins nus.



Gwen Jacob, étudiante à l'Université de Guelph. PHOTO PC

Pour la plage

Le 17 juillet dernier, Mlle Jacob a enlevé son tee-shirt en quittant l'université, par une température de 33° C. Elle avait posé un geste spontané, tout en étant incitée par le sentiment que la société maintenait une attitude sexiste à l'égard de la poitrine féminine, a-t-elle expliqué.

Le juge Payne a fait valoir que, d'après plusieurs articles qu'il avait consultés, les seins de la femme étaient des organes sexuels.

Un professeur de droit criminel de l'Université Western Ontario, M. Syd Usprich, a vu la question sous un autre angle. Notant que Mlle Jacob n'avait aucune chance dans la cause actuelle, il a noté qu'elle aurait dû d'abord défier la loi sur une plage ou dans un autre endroit où une poitrine nue aurait causé moins d'étonnement.

La décision du juge Payne n'établira pas un précédent, a prédit M. Usprich, mais on s'y référera probablement dans toute cause future d'une nature semblable.

Miroir, miroir...

d'après Canadian Press
NANAIMO

■ Un promoteur immobilier qui avait installé un miroir à deux faces et un trou pour espionner dans un chalet qu'il avait loué à deux femmes, doit leur payer des dommages-intérêts de 25 000 $, a statué un juge d'un tribunal de Colombie-Britannique.

Le juge Ralph Hutchinson a déclaré que la conduite de Lawrence Jacobson, de Qualicum Beach, en C.-B., était «répréhensible et pernicieux.»

M. Jacobson a été poursuivi pour intrusion dans la vie privée de ses anciennes locataires Ina Lee, 37 ans, et Lana Tryon, 20 ans, après que Mlle Lee eut découvert un miroir à deux faces qui permettait de voir dans la chambre à coucher d'un chalet qu'elle avait loué.

Lana Tryon avait loué le chalet la première en août 1989 et Ina Lee était entrée comme locataire en octobre 1990 pour une durée d'un an.

Durant un procès qui s'est poursuivi pendant six jours en novembre dernier, Jacobson a constamment nié qu'il avait installé le miroir.

Mlle Lee a commencé à s'inquiéter quand, un soir, alors qu'elle lisait étendue sur son lit, elle a entendu des bruits venant de derrière le miroir situé au-dessus de sa tête.

Québec voudrait se désengager du programme lait-école

Le MAPAQ envisage de le remplacer par un autre moins coûteux et répondant mieux aux objectifs de saine nutrition

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) veut réduire les coûts de son programme de distribution du lait dans les écoles primaires. Toutes les hypothèses sont envisagées, même celle de remplacer ce programme par un autre moins coûteux et qui répondrait aux objectifs de saine nutrition du ministère, a révélé M. Jean-Yves Lavoie, sous-ministre adjoint.

Est-il possible que le ministère abandonne à plus ou moins brève échéance la distribution du lait aux 600 000 élèves du primaire? M. Lavoie a refusé de répondre à cette question. Rappelons que toutes les tentatives du ministère de se retirer ou de réduire considérablement la portée de ce programme dans le passé ont échoué devant les pressions des parents et du milieu scolaire.

Le sous-ministre Lavoie a précisé que le programme lait-école, dans lequel le ministère investit près de 13 millions cette année, a été mis sur pied en 1977-78 avec comme objectif d'assurer une saine alimentation et d'augmenter la consommation du lait. Or, dit-il, on réalise que les Québécois ne boivent pas plus de lait qu'avant.

Objectifs non atteints

Il ajoute que le vérificateur du Québec, dans son rapport au gouvernement, mentionne que ce programme n'a pas atteint les objectifs pour lesquels il a été créé et que des modifications s'imposent. Pendant que le MAPAQ cherche des moyens de se désengager, celui de l'Éducation investit, cette année, 10 millions pour faire déjeuner à l'école les enfants des milieux défavorisés.

Compte tenu de la situation et des compressions budgétaires qui sont imposées à tous les ministères, le MAPAQ a mis sur pied, en novembre dernier, un groupe de travail composé notamment de représentants de la Fédération des producteurs de lait, de l'Association des laiteries, de la Fédération des commissions scolaires, de Natrel et de Sealtest, avec comme objectif immédiat de trouver d'autres sources de financement.

Destiné d'abord aux enfants des milieux défavorisés, le programme a coûté près de trois millions la première année. Il a par la suite été étendu à tous les élèves du primaire. Avec l'universalité du programme, les coûts ont grimpé (20$ annuellement par enfant), et ce, malgré les efforts déployés par le ministère pour les réduire.

Au cours des dernières années, le ministère a réduit la ration quotidienne (200 ml à 150 ml) et le nombre de jours de distribution est passé de 180 à 130. Le ministère a même songé, à un certain moment, demander une contribution volontaire des parents.

Réactions scolaires

Interrogée sur les intentions du ministère de l'Agriculture, la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Diane Drouin, a dit qu'il serait dommage que l'on altère ce programme, tout en rappelant qu'il a d'abord été imposé au milieu scolaire pour satisfaire les producteurs de lait qui avaient des surplus.

Aujourd'hui, dit-elle, la distribution du lait dans les écoles est passée dans les habitudes et on y tient. Elle avertit le ministère qu'il n'est pas question que les commissions scolaires contribuent financièrement au maintien de ce programme. M. Lavoie a soutenu que l'on n'envisageait pas refiler la facture aux commissions scolaires ni aux parents.

Réductions envisagées

Selon les informations obtenues par le quotidien *Le Soleil* et non confirmées par le sous-ministre, le ministère voudrait réduire de plusieurs millions sa contribution à ce programme d'ici trois ans, dont un million en 1992-1993. Quant à un possible remplacement du programme par un autre, M. Lavoie a précisé que le ministère pourrait, par exemple, s'impliquer dans les déjeuners à l'école, et il a aussi émis l'hypothèse d'une campagne dans les médias pour sensibiliser les jeunes aux bienfaits de la consommation du lait.

Moins de dérogations à l'âge d'admission à l'école

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Le nombre de dérogations à l'âge d'admission à l'école accordées par le ministre de l'Éducation Michel Pagé, en 1991-92, a diminué de 18 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le ministre Pagé a accepté en septembre dernier 1585 demandes de dérogation pour la maternelle et il en a refusé 234. Pour la première année du primaire, 349 demandes ont été accueillies favorablement, tandis que 40 ont été rejetées. En septembre 1990, le nombre de demandes acceptées et refusées s'établissait respectivement à 1841 et 304 pour la maternelle et à 443 et 49 pour la première année.

M. Gaston Bernier, responsable de ce dossier au ministère de l'Éducation, croit qu'une meilleure information et la crise économique expliquent en grande partie cette baisse dans les demandes de dérogation. Seulement une trentaine de commissions scolaires défraient totalement ou en partie les coûts reliés à l'évaluation des capacités de l'enfant. Il en coûte en moyenne 300$ pour la préparation du dossier.

Fin janvier

C'est généralement à la fin de janvier que les parents qui désirent une dérogation pour leur enfant entreprennent les démarches. D'ailleurs, au cours des prochaines semaines, des commissions scolaires feront paraître dans les journaux des annonces invitant les parents qui veulent se prévaloir de ce privilège à le faire avant le 31 mars, date généralement retenue pour l'inscription des enfants à l'école.

M. Bernier précise que la dérogation n'est pas un droit, mais un privilège. Bien qu'elle peut faire une recommandation, il n'appartient pas à la commission scolaire de refuser ou d'accepter la demande des parents. La décision appartient au ministre de l'Éducation. Toutefois, il arrive régulièrement que la commission scolaire et le psychologue au dossier conseillent aux parents, après une première rencontre, de ne pas poursuivre la démarche parce que l'enfant n'est pas prêt. On n'a pas de données sur le nombre de parents qui abandonnent en cours de route.

Le gouvernement du Québec avait promis, à la demande des parents, il y a de cela quelques années, d'avancer de trois mois l'âge d'entrée à l'école. Actuellement, l'enfant doit avoir cinq ans au 30 septembre pour entrer en maternelle et six ans à la même date pour commencer sa première année.

Le ministère s'est ravisé devant les coûts qu'entrainerait la réalisation de cette promesse (environ 100 millions par année), tout en ne fermant pas complètement la porte. Il appartient aux parents de prouver que leur enfant est prêt à faire son entrée à l'école.

Évaluation de l'enfant

À la suite d'une entente entre le ministère et la Corporation des psychologues, l'enfant est soumis à une évaluation rigoureuse de ses capacités. Il suffit non seulement de démontrer que l'enfant pour qui on demande une dérogation à un développement supérieur à la moyenne des enfants qui ont l'âge requis, il faut encore prouver en quoi on lui nuirait si on n'accédait pas à la demande, affirme M. Jacques Langlois, psychologue à la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière, dans la région de Québec.

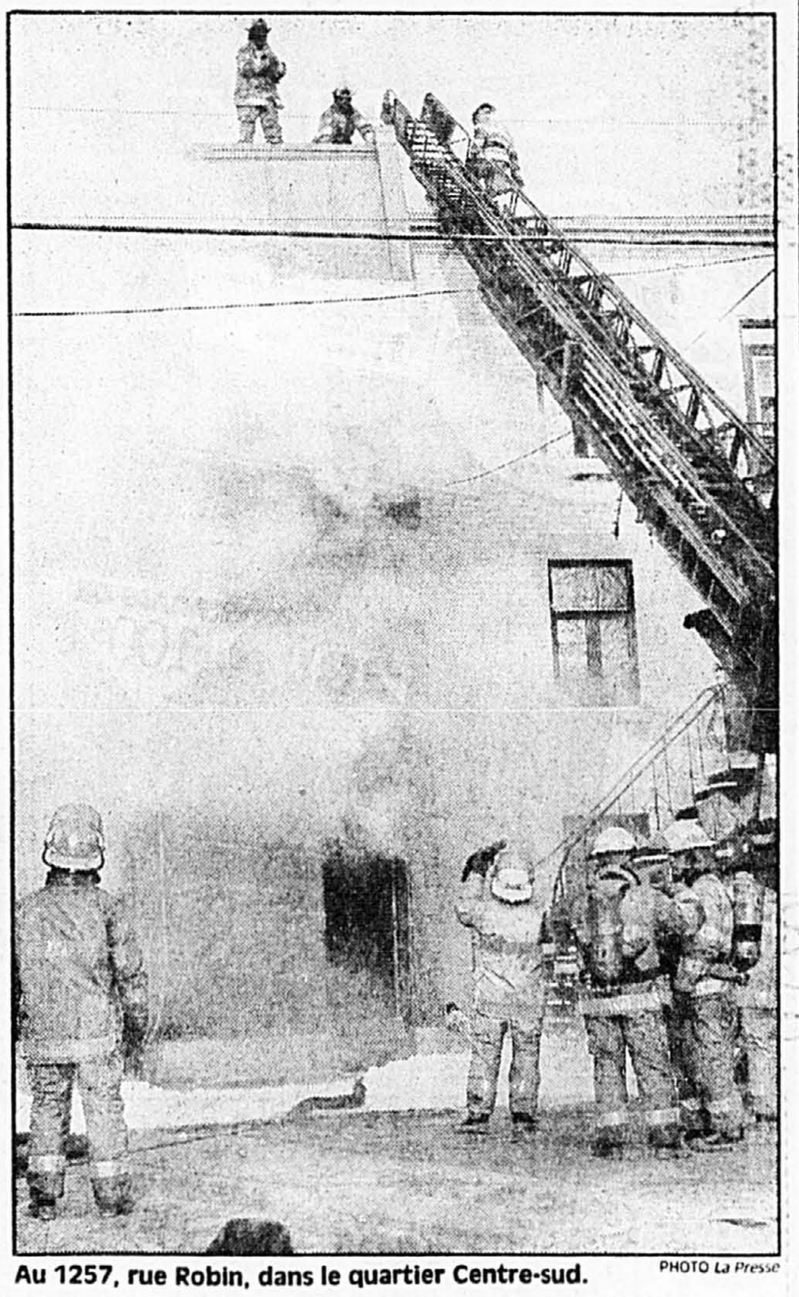
M. Langlois est d'accord avec une évaluation serrée du développement de l'enfant au plan intellectuel, affectif et social afin de s'assurer qu'il réussira. D'ailleurs, les recherches faites jusqu'à maintenant par la corporation démontre que si ces enfants ont un meilleur potentiel que les autres au niveau intellectuel, ils sont moins persévérants et moins attentifs.



Cette vieille maison de campagne a été complètement détruites par les flammes, jeudi soir, à Carignan. PHOTO *La Presse*



Au 230, rue Springfield, à Greenfield Park. PHOTO *La Presse*



Au 1257, rue Robin, dans le quartier Centre-sud. PHOTO *La Presse*

Les pompiers ont la vie dure avec le froid

RAYMOND GERVAIS

■ Depuis le début de la vague de froid intense que nous connaissons, les pompiers n'ont pas eu la vie facile. Ils ont dû répondre à plusieurs alertes depuis jeudi soir, tant à Montréal qu'à l'extérieur de la ville.

À Carignan, sur la Rive-Sud, une vieille maison de campagne a été complètement détruite par les flammes tard jeudi soir, lors d'un incendie qui, selon toute vraisemblance, pourrait avoir été causé par un poêle à bois défectueux.

Selon le directeur du service des incendies de cette municipalité, M. Serge Caron, le travail des pompiers volontaires de l'endroit a été compliqué par le froid intense qui sévissait et par le fait que les pompiers devaient transporter l'eau dans deux camions-citernes à partir de Chambly jusque sur les lieux du sinistre, soit une quinzaine de kilomètres. La maison qui était située au 5111, rue Bellerive, est une perte totale et les dommages matériels sont évalués à plus de 100 000 $. Personne n'a été blessé lors de ce sinistre, le second à survenir depuis une semaine à Carignan.

Par ailleurs, un autre incendie qui s'est déclaré hier après-midi dans une petite maison du 230, rue Springfield, à Greenfield Park, a causé la mort d'un chien, le seul occupant de la maison lors du sinistre.

Selon les pompiers, le feu aurait débuté dans la salle de bain et aurait été causé par un article de fumeur oublié. Les dommages matériels sont évalués à quelque 50 000 $.

Finalement, un autre incendie qui s'est déclaré aux petites heures du matin hier, au 1257, rueRobin, dans le quartier Centre-sud de Montréal, a jeté trois familles à la rue.

Les pompiers ont dû défoncer les murs et les planchers pour éteindre les flammes qui couraient le long des fils électriques.

Personne n'a été blessé, mais les logements ne sont plus habitables.

L'avocat André Perreault a été radié provisoirement du Barreau

YVES BOISVERT

■ André Perreault, un avocat lavallois de 31 ans d'expérience qui fait face à des accusations disciplinaires entre autres pour s'être approprié près de 50,000 $ appartenant à deux de ses clients, a été radié provisoirement en attendant que le comité de discipline du Barreau du Québec se soit prononcé définitivement sur son cas.

M. Perreault, dont la radiation provisoire remonte au 13 décembre, a comparu devant la comité de discipline la semaine dernière et attend une décision dans les semaines qui viennent.

Il est accusé d'avoir «pigé» 47 000 $ dans un compte en fidéicommis contenant un dépôt de deux de ses clients, en septembre 1990, et 2300 $ dans un autre compte, à la même époque.

L'avocat radié a également manipulé 20 000 $ dans le compte d'une troisième personne.

Dans sa décision de radier de façon préventive M. Perreault, le comité de discipline note que l'avocat doit quelque 95 000 $ au fisc québécois et 30 000 $ au fisc canadien, que ses livres comptables sont en désordre, et qu'il a été suspendu plusieurs fois pour ne pas avoir payé à temps sa cotisation à sa corporation professionnelle.

Les dettes de M. Perreault envers ses clients et le fisc sont évaluées à 172 000 $.

Devant le comité, M. Perreault a admis s'être emparé de ces sommes d'argent dans les comptes en fidéicommis, mais il n'y voit rien de mal, selon le comité, parce qu'il comptait bien rembourser ses clients.

Le comité de discipline estime que M. Perreault «a fait preuve d'un manque de conscience professionnelle et d'une insouciance en ce qui a trait à la réglementation concernant la tenue des comptes en fidéicommis des avocats».

Même si la radiation provisoire (avant une décision finale du comité) est un moyen de dernier recours, le comité l'a imposée, car il estime que les faits reprochés à l'avocat sont «d'une nature telle que leur continuation ou leur répétition risquerait de compromettre gravement la protection du public».

Un employé a fraudé la CSST de 200 000 $

Presse Canadienne

■ L'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec a effectué trois perquisitions hier à Montréal en rapport avec des fraudes commises envers la Commission de la santé et de la sécurité du travail par un employé de l'organisme paritaire et son comparse.

Les fraudes auraient rapporté près de 200 000$ à leurs auteurs entre les mois de janvier et novembre 1991.

D'après les constatations des policiers, le fraudeur à l'emploi de la CSST modifiait des données relatives aux cotisations en fonction de la masse salariale de certaines entreprises dans les fichiers informatiques de la commission.

En diminuant les montants correspondant aux salaires versés par l'entreprise, le suspect se trouvait être en mesure d'émettre des chèques de rajustement de cotisations.

Sur réception des chèques, qui étaient adressés à deux casiers postaux, l'autre suspect ouvrait un compte bancaire aux noms des entreprises, en modifiant une seule lettre dans chaque nom.

Les chèques étaient encaissés par les deux individus qui se partageaint l'argent ainsi frauduleusement acquis.

Les deux suspects devront répondre d'accusations d'abus de confiance dans le cas du fonctionnaire à l'emploi de la CSST, et de fraude en ce qui concerne son comparse.



Nouvel «ambassadeur» de Boule de neige

Le jeune Bernard Lemay, 11 ans, a été sacré «ambassadeur de Boule de neige», la mascotte de la Fete des neiges, hier devant quelque 500 braves qui ont donne le coup d'envoi de la dixieme edition de cette fete. Le jeune «diplomate» est photographie ici en compagnie de Boule de neige et de Gregory Charles.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

SUPER AUBAINES DE JANVIER!
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1982
80286 20 MHz 395 $
80486 DX 33 MHz 1 495 $
80386 DX 25 MHz 695 $
80386 DX 33 MHz 795 $
IMPRIMANTE PR-9101 RAVEN 165 $* Garantie 2 ans
* À l'achat d'un ensemble.
INCLUANT: • 1 meg RAM • Lecteur 1.2 ou 1.44 • Carte disque dur • Carte «Joystick» • Sortie modem • Sortie souris • Clavier AT-101
OPTIONS • Moniteur VGA couleur 349 $
À PRIX SPÉCIAUX: MICRO PORTABLE ET «NOTE BOOK»
CENTRE DE L'ORDINATEUR VIRAGE TECH SERVICE PLUS
936, boul. de Maisonneuve E., Montréal (Québec) H2L 1Z1 844-6332
835, boul. Décarie, St-Laurent (Québec) H4L 3L7 747-7033

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE LA DÉPRESSION
Le département de psychiatrie de l'hôpital Royal Victoria conduit présentement une étude visant à évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament pour le traitement de la dépression. La dépression est une maladie dont les symptômes majeurs sont: manque d'intérêt, tristesse, troubles de sommeil, difficultés de concentration et perte d'appétit. Si vous avez entre 18 et 65 ans et souffrez de ces symptômes depuis deux semaines ou plus, vous pouvez participer à cette étude. Dans ce cas, vous êtes invités à laisser un message à l'attention de Peggy au 398-7301 pour une évaluation ou écrire à:
Coordonnatrice de recherche
département de psychiatrie
1033, av. des Pins ouest, salle 135
Montréal (Québec) H3A 1A1

IMPÔT LAZER
GESTIONS INFORMATIQUES GÉRARD PAIN INC.
• TRAITEMENT DES IMPÔTS PAR ORDINATEUR
• IMPÔTS DE TOUTES LES PROVINCES
• IMPRESSIONS SUR FORMULES LASER RECTO-VERSO ET N.C.R. 3 COPIES
• VERSION 90 GRATUITE
• VERSION ANGLAISE DISPONIBLE
• AUTRES PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLES
2026, ST-HUBERT, MONTRÉAL, Qc H2L 3Z5 TÉL.: (514) 289-1998
(MÉTRO BERRI / AUTOBUS VOYAGEUR)

SALON DES ARMES
DIMANCHE 19 JANV. 1992 DE 9 H A 15 H
Armes antiques et modernes, militaria, épées, cartouches, etc. Achat, vente ou échange
à la
PLACE DESAULNIERS
1023, boul. Taschereau, Longueuil
Organisé par l'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada
Rens.: 481-2012
Prochaine exposition: 22 mars 1992

Fontaine
DE BIEN BELLES CHOSES!
PÉNÉLOPE !
Belle, confortable... Un corps magnifique, des bras accueillants, le siège d'une déesse, le coup d'oeil aguichant... c'est Pénélope. Détendez-vous pour une causette, posez votre tête sur son bras, et... payez en sortant.
Il y en a douze chez Fontaine, ces jours-ci : ne les manquez pas !
Construction en bois franc. Double couture. Mousse de qualité supérieure.
1 195 $, et la TPS est INCLUSE !
Jusqu'au 31 janvier seulement.
Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044
STUDIO 70

HIVER 1992 — Ateliers de communication
Pour exploiter à fond les leviers de la communication dans votre entreprise, un moyen sûr: des ateliers conçus pour vous par des spécialistes

Réalisation graphique et audiovisuelle du matériel	21 et 28 mars, 4 avril 25 avril, 2 et 9 mai
Parler en public	1er, 8, 15 février 23 et 30 avril, 7 mai
Écrire pour être compris	1er, 8, 15 février 25 avril, 2 et 9 mai
Relations avec les médias	21 et 28 mars, 4 avril 22 et 29 avril, 6 mai
Stratégie publicitaire	21 et 28 mars, 4 avril 23 et 30 avril, 7 mai
Introduction à la communication organisationnelle	25 avril 2 et 9 mai

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
Inscription et renseignements:
Dès la mi-janvier, composez le 332-3000, poste 313, pour obtenir des renseignements supplémentaires.

PAS BESOIN DE SE CHATOUILLER POUR RIRE!
L'ambiance est toujours à la fête à la résidence Les Marronniers! Vous y retrouverez également la sécurité, des appartements et studios, une bonne table, la détente, des prix abordables, et de nombreux petits extras!
LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette Vimont, Laval (Québec) H7M 5C9
858-1500

• 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS •
Nos copies sont exceptionnelles.
Notre offre aussi. Personne ne peut la copier!
Commencez l'année du bon pied! En janvier, rapportez votre vieux copieur personnel chez OE et échangez-le contre notre tout dernier modèle de copieur de bureau. Vous recevrez alors jusqu'à six beaux billets de 100 $!
Vous y gagnez de bien des façons. En plus de vous permettre d'obtenir quinze copies de qualité à la minute, notre excellent modèle NP 1500 est doté du système de cartouche exclusif à Canon: toutes les pièces sensibles à l'usure sont regroupées dans une seule cartouche facile à insérer. Il suffit de la remplacer au besoin. C'est comme si vous aviez un tout nouveau copieur, tout le temps. C'est la simplicité même!
Canon NP1500
OE
UN CHOIX NATUREL EN AFFAIRES
La trieuse à dix casiers et l'alimenteur automatique de documents offerts en option vous permettent d'obtenir le modèle NP 1500 qui correspond le mieux à vos besoins particuliers. Il a toujours été rentable de choisir un copieur Canon.
Maintenant, c'est carrément payant! Faites vite, l'offre ne dure qu'un temps!
Pour en savoir plus sur cette offre exceptionnelle, composez le 341-6363.
5990, Côte de Liesse, Saint-Laurent (Québec)
600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS 600 $ SIX CENTS •

RAYMOND GERVAIS

Un épicier malpropre... par manque de communication

■ La Cour municipale s'est montrée clémente, hier, envers le propriétaire d'une boucherie-épicerie accusée de malpropreté générale incluant la présence de coquerelles et de souris.

M. Doo Soon Chung, propriétaire du **Marché Poli**, sis au 1546 est, rue Jarry à Montréal, s'en est tiré avec une amende de 450 $ après avoir reconnu sa culpabilité.

La juge Raymonde Verreault de la Cour municipale ayant retenu les recommandations du procureur de la poursuite au dossier, Me Patrice Crevier, qui s'est presque porté à la défense de l'accusé, précisant au tribunal que l'infraction reprochée au commerçant était le résultat d'un manque de communication: M. Chung, ne s'exprimant ni en français ni en anglais, ne pouvait pas comprendre les exigences du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division de l'Inspection des aliments.

Hier, Me Crevier a admis que l'épicier avait rapidement procédé au nettoyage de son commerce dès qu'il avait finalement compris qu'il devait se soumettre à des normes d'hygiène bien précises.

L'officier de liaison du service, Mme Lise Lévesque a pour sa part déclaré que le commerce dépassait même présentement les normes d'hygiène de la CUM et que M. Chung avait fait parvenir aux inspecteurs une lettre dans laquelle il s'excusait de ne n'avoir pas su garder son établissement propre.

En rendant sa sentence, la juge Verreault a tenu à souligner la bonne volonté du commerçant en disant: «Voici un épicier qui a compris qu'il fallait garder son établissement propre à 100 p.cent; la Cour en tient donc compte dans son jugement».

Une autre épicerie a eu la main moins heureuse, lorsque la Cour lui a imposé une amende de 1 500 $.

Il s'agit de l'**Épicerie Leang-Phat Inc.** sise au 7057 rue Saint-Denis, accusée d'avoir conservé des aliments à des températures potentiellement dangereuses pour la santé.

L'infraction remonte au 22 mars 1991 et la situation est maintenant corrigée.

Mais ce qui a joué contre l'épicerie devant la Cour, c'est principalement le fait que les inspecteurs de la CUM avaient apposé une étiquette de saisie sur un réchaud lors d'une visite antérieure le 2 février 1991. Or, ce même réchaud était toujours utilisé un mois plus tard et l'étiquette de saisie avait été déplacée.

Dans le réchaud, les inspecteurs de la CUM ont confisqué du porc, des canards et un plat d'intestins.

Un autre commerce, un restaurant cette fois, le **Carlos & Pepe's Enr.**, sis au 1420 rue Peel, dans le centre-ville, a écopé une amende de 850 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation similaire, soit d'avoir conservé des aliments à des températures supérieures à 4 degrés Celcius et inférieures à 60 degrés Celcius.

L'infraction a été signalée le 15 février 1991 et une récente vérification a démontré que la situation était maintenant corrigée.

Le restaurant **Place Desy Inc.**, situé au 6054 est, boulevard Henri-Bourassa, devra verser 850 $ au greffier de la Cour municipale après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir eu de la vermine et des rongeurs.

L'infraction reprochée date du 28 janvier 1991 et ce n'est que tout récemment que les inspecteurs de la CUM ont finalement constaté que la situation était corrigée. Des visites effectuées aux mois de septembre et novembre démontraient toujours la présence de vermine et de rongeurs dans cet établissement.

Au moment de l'infraction, les fonctionnaires avaient aussi noté la présence d'un grand nombre d'excréments de souris et la présence de plusieurs coquerelles.

Une fruiterie, **Fruits et légumes Plaza Ontario Enr.**, située au 3501 est, rue Ontario, a écopé une amende de 500 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir opéré une chambre foide malpropre et en mauvais état.

L'infraction remonte au 12 juillet dernier et la situation est corrigée depuis qu'un nouveau propriétaire a acheté le commerce.

Finalement, le propriétaire d'un restaurant fermé, le **Taxi Snack Bar**, sis au 3496 rue Frontenac, a écopé une amende de 1 300 $ après s'être reconnu coupable de malpropreté, de n'avoir pas eu d'eau chaude pour nettoyer et d'avoir conservé des rebuts malodorants et accessibles à la vermine.

L'infraction remonte au 13 mai dernier et la juge Verreault s'est réjouie de la décision de l'accusé de fermer son commerce. «C'est une sage décision et la santé du public ne s'en portera que mieux», a déclaré le magistrat.

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **La Honda VX: quand l'économie de carburant prédomine**



Un article signé **Denis Duquet** — La Presse

* PRAGUE * IRKOUTSK * HELSINKI * OULU * NUUK * CHANGCHUN * HARBIN * JIAMUSI * JILIN * QIQIHAR * CALGARY * EDMONTON * HALIFAX * HULL * LAVAL * MONTRÉAL * OTTAWA * QUÉBEC * RÉGINA * ST-JOHN'S * TORONTO * WINNIPEG * YELLOWKNIFE * MINNEAPOLIS * ST-PAUL * TALLINN * AOMORI * TAKIKAWA * LILLEHAMMER * LULEA * NUUK * SHERBROOKE * YELLOWKNIFE * MATAGAMI * CHIBOUGAMAU * BAIE JAMES * KIRUNA * KAUTOKEINO * SVALBARD * ROVANIEMI * STOCKHOLM * HAUTE-HAVANG * ANCHORAGE * HELSINKI * INNSBRUCK * ST-PETERSBOURG * PETROZAVODSK * NOVOSIBIRSK * ANCHORAGE * INNSBRUCK * GRENOBLE * SAPPORO * TROMSØ * CRACOVIE * STOCKHOLM * SHENYANG *

PALAIS DES CONGRÈS DU 17 AU 21 JANVIER 1992

40 VILLES SOUS ZÉRO

EXPOSITION INTERNATIONALE DES VILLES D'HIVER DE 3 CONTINENTS!

Plus le mercure baisse, plus l'atmosphère se réchauffe au Palais des Congrès !
Au delà de 40 villes de l'hémisphère nord vous invitent à venir voir comment elles abordent l'hiver. Pendant 5 jours, vous pourrez vivre l'hiver de Sapporo au Japon, d'Anchorage en Alaska ou encore de Oulu en Finlande. Des spectacles, des activités de toutes sortes et plus de 150 exposants vous attendent, vous et votre famille.

PALAIS DES CONGRÈS DU 17 AU 21 JANVIER 1992

Vendredi 17 janvier
Spectacle d'ouverture en plein air 17 h 30

Samedi 18 janvier
Spectacle avec Hobo Jim d'Alaska 13 h 00
Signature d'autographe avec Maurice Richard et Borje Salming 15 h 00
Concours de gardien de but (hockey) 15 h 30
Hommage à Maurice Richard par le maire de Montréal 16 h 30
Spectacle avec Hobo Jim d'Alaska 17 h 30

Dimanche 19 janvier
Concours de bonshommes de neige 11 h 00
Démonstration de patinage artistique 12 h 00
Défilé de mode Montréal Top Mode 13 h 00
Concours de balles de neige 14 h 00
Chanteuse de Laponie 16 h 00
Démonstration de patinage artistique 17 h 30

Lundi 20 janvier
Spectacle avec le groupe BBQ et le violoneux Svante Lindqvist de Suède 15 h 00
Dégustation de mets scandinaves 16 h 30

Mardi 21 janvier
Un avant-goût de la cabane à sucre avec La Sucrerie de la Montagne
Dégustation — crêpes et sirop d'érable 10 h 00
Dévoilement des résultats du quiz tirages de prix de présence 14 h 00

Ven., sam., dim.:
Tours de traîneau à chiens avec Husky Charlevoix

Activités permanentes:
- Deux siècles d'histoire en 37 paires de patins
- Dégustation de soupe de caribou

Prix d'entrée: 7 $ Étudiants et Âge d'or: 5 $ Enfants de 5 ans et moins: gratuit

5e BIENNALE INTERNATIONALE DES VILLES D'HIVER
MONTRÉAL 1992

Heures d'ouverture:
sam., dim., lun., 10 h à 20 h, mar. 10 h à 15 h.

VIVRE L'HIVER EN VILLE

350 ANS MONTRÉAL fête — Ville de Montréal — La Presse — Bombardier — Canada Québec — Coca-Cola Classique — Air Canada — Bell

LE DODO-SKI EST DE RETOUR

SPÉCIAL
HÉBERGEMENT + SKI JOUR ET SOIR
49,50 $* PAR JOUR À L'HÔTEL STONEHAM
ou
64,50 $* PAR JOUR EN STUDIO SKIS AUX PIEDS

Attaquez 1992 en beauté avec l'incroyable forfait Dodo-Ski comprenant: l'hébergement tout confort et le ski de jour et de soir dans la meilleure neige au pays. Faites vite, le nombre de places est limité.

Du 12 janvier au 13 février 1992.

*Par personne, du dimanche au jeudi soir, en occupation double, séjour de 2 nuits minimum.

Cet hiver, skiez Stoneham et pas ailleurs !

Stoneham
LA STATION TOURISTIQUE
(800) 463-6888
(418) 848-2411

Le maire de Deauville est accusé d'agression sexuelle sur un adolescent

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Une accusation d'agression sexuelle sur un adolescent a été portée, hier, contre Georges Emond, maire de Deauville et chef de la division Environnement à la ville de Sherbrooke.

L'accusation, livrée par sommation, a été signifiée à son procureur, Me Conrad Chapdeleine.

Elle fait état d'une agression sexuelle sur un adolescent de 17 ans qui se serait produite dans la soirée du 30 octobre dernier.

L'enquête policière, menée par le détective Claude Monfette, de la Sûreté municipale de Rock Forest, aurait démontré que M. Emond aurait fait monter un auto-stoppeur dans sa voiture, le soir en question.

L'adolescent, qui aurait été victime d'attouchements, aurait profité d'un arrêt à un feu rouge pour descendre de l'auto, s'enfuir et avertir les policiers.

Cette nouvelle a eu l'effet d'une bombe, hier, dans cette région, puisque M. Emond, qui est âgé de 55 ans, est reconnu pour son implication dans plusieurs secteurs d'activités politiques et de loisirs où il a toujours fait figure d'un leader sans reproche.

Me Chapdeleine a annoncé qu'il réclamera dès lundi matin la comparution immédiate de son client.

La comparution est actuellement prévue pour le 30 janvier, mais en raison des circonstances et des responsabilités du maire Emond, Me Chapdeleine veut savoir tout de suite quand on pourra procéder dans cette affaire.

Ambulancier condamné à l'emprisonnement à perpétuité

Presse Canadienne

MONT-LAURIER

■ Un ambulancier de Ferme-Neuve, dans la région de Mont-Laurier, a été condamné hier à l'emprisonnement à perpétuité après avoir plaidé coupable à une accusation réduite de meurtre non-prémédité relativement à la mort d'un collègue de travail.

Marc Pilon, 24 ans, était accusé jusque là du meurtre avec préméditation de Ronald Beaulne, 35 ans, poignardé à mort dans la nuit du 26 au 27 août dernier.

Pilon, qui jalousait son collègue de travail et son épouse avec laquelle il travaillait dans la parc de La Vérendrye, s'était présenté au domicile de ces derniers dans un paisible quartier de la municipalité de Des Ruisseaux, en banlieue de Mont-Laurier.

Armé d'une arbalète, il avait d'abord fracassé la vitre de la porte patio d'un tir de fléchette avant d'entrer à l'intérieur de la maison en menaçant le couple d'un couteau.

Une violente bagarre avait alors éclaté entre Ronald Beaulne et Marc Pilon sous les yeux de Sylvianne Gervais, l'épouse de la victime. Incapable d'intervenir, cette dernière avait quitté la maison pour aller se réfugier chez des voisins et alerter ses collègues ambulanciers qui ont aussitôt contacté les policiers.

Au cours de l'échauffourée, Ronald Beaulne a été poignardé à plusieurs reprises.

Pilon s'était ensuite rendu à Mont-Laurier où il avait menacé de se lancer du haut du pont surplombant un rapide de la rivière LaLièvre.

Après de longues négociations menées par des agents de la police de Mont-Laurier, il s'était rendu sans offrir de résistance.

La preuve accumulée par les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la SQ a permis d'établir que Pilon, qui remplaçait Ronald Beaulne et Sylvianne Gervais lors de leurs absences, enviait le rythme de vie et le succès professionel du couple.

Désaulniers en appel

d'après PC

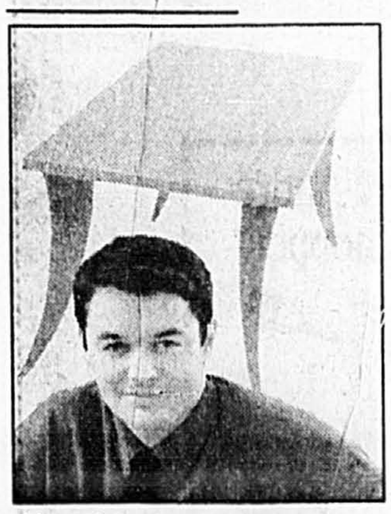
■ L'acupunctrice trifluvienne Sylvie Désaulniers va finalement en appeler de la décision du juge Maurice Langlois, de la Cour du Québec, qui l'a reconnue coupable, l'automne dernier, à l'issue d'un long procès, de pratique illégale de la médecine.

Le président de l'Association d'acupuncture du Québec, M. Alain Mazzetti, a confirmé l'information, hier, en précisant que l'avis avait été déposé dans les délais prescrits.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Design et art de vivre

Jeudi, dans le cahier design, et art de vivre, *La Presse* vous propose **Du meuble d'auteur à compte d'auteur**



Un article signé **Raymond Bernatchez**

La Presse

ON S'ENDETTE EN 3,9%

ESCORT

FINANCEMENT À 3,9%

JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 $* DE REMISE

À PARTIR DE 10 145 $**

TEMPO-TOPAZ

6,9% JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 $* DE REMISE

À PARTIR DE 9 745 $**

AEROSTAR-AEROSPORT

6,9% JUSQU'À 48 MOIS OU 1 250 $* DE REMISE

À PARTIR DE 16 245 $**

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

TAUX D'INTÉRÊT ET REMISES EN ARGENT DISPONIBLES À L'ACHAT DE PLUSIEURS AUTRES MODÈLES.
VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS.

* Les clients qui choisissent le financement au lieu de la remise en argent sont éligibles au financement jusqu'à 48 mois au taux de 3,9% à l'achat d'une Escort, 6,9% à l'achat d'un Aerostar ainsi que de 6,9% à l'achat d'une Tempo ou d'une Topaz. Cette offre, d'une durée limitée, s'applique aux modèles de 1992 et des années précédentes en inventaire chez le concessionnaire. Sujet à l'approbation du crédit.
** Les prix de détail de 10 145 $, 9 745 $ et 16 245 $ incluent la remise en argent. La TPS, la TVP, les frais de transport et autres taxes applicables sont en sus.
Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

ACHETEZ UN WHOPPER* DE BURGER KING* ET MARC-ANDRÉ VOUS PAIE LE DEUXIÈME*



Achetez un Whopper au prix régulier et Marc-André vous offre GRATUITEMENT un deuxième Whopper.*

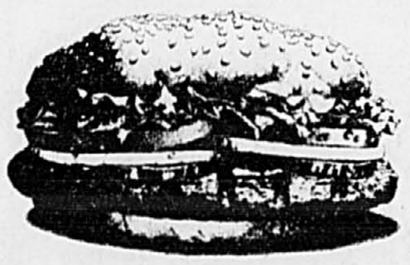


Veuillez présenter ce bon avant de commander. Ce bon n'est pas valable avec une autre offre. Aucune valeur marchande. Taxes de ventes applicables en sus. Valable seulement chez les Burger King participants.*

DATE D'EXPIRATION: 2 février 1992

*MC DE BURGER KING CORPORATION 1992 180117-B

Achetez un Whopper au prix régulier et Marc-André vous offre GRATUITEMENT un deuxième Whopper.*



Veuillez présenter ce bon avant de commander. Ce bon n'est pas valable avec une autre offre. Aucune valeur marchande. Taxes de ventes applicables en sus. Valable seulement chez les Burger King participants.*

DATE D'EXPIRATION: 2 février 1992

*MC DE BURGER KING CORPORATION 1992 180117-B

La propriétaire d'un chenil trouvée coupable de négligence

Presse Canadienne

DRUMMONDVILLE

■ Après plus de six mois de procédures judiciaires, Ginette Léveillé-Latreille, propriétaire du Chenil Gigi, de L'Avenir, près de Drummondville, a été trouvée coupable hier de négligence envers les animaux.

« Vous ne savez pas ce que vous faites, M. le juge », s'est exclamée Mme Latreille en entendant le verdict du juge Gilles Gagnon. « Bientôt tous les éleveurs du Québec vont être traînés en justice », a-t-elle ajouté au milieu de pleurs et de cris. Elle a de plus lancé les mots « pègre » et « mafia », à l'intention des représentants de la SPCA qui avait effectué une saisie de son élevage de 110 chiens, le 9 août dernier.

Sortant précipitamment de la salle d'audiences, Mme Latreille a continué à lancer des hurlements et des cris et s'est effondrée en pleurs au pied de l'escalier principal du hall d'entrée. Elle a finalement été conduite dans une salle adjacente par des agents de sécurité, des policiers et des amis où elle a pu reprendre tranquillement son calme.

Les autorités du palais de justice avaient assigné deux agents de sécurité supplémentaires pour intervenir, si c'était nécessaire, au moment du prononcé du jugement. La virulente sortie de Mme Latreille a soulevé tout un émoi dans le palais de justice, tant chez le personnel que parmi les nombreuses personnes présentes pour d'autres affaires judiciaires.

On a pu savoir hier que Me Bernard Bergeron, son procureur, a l'intention de porter la cause en appel et de réclamer de la Cour du Québec le retour des animaux saisis à Mme Latreille, animaux qui sont présentement sous le contrôle de la SPCA de Montréal. Mme Latreille connaîtra sa sentence le 25 janvier.

Le juge Gagnon, qui a entendu des témoins pendant cinq jours, écrit 120 pages de notes manuscrites et colligé 300 pièces à conviction, estime dans un jugement dont la lecture a pris plus d'une heure, que le traitement des animaux repose sur des rapports semblables à ceux entre les humains. « Pour qu'il existe un manque de soins, il n'est pas nécessaire que l'animal souffre », précise le juge en rappelant un jugement de la Cour d'appel du Québec.

Dans certains cas, comme pour la gingivite, rappelle le juge, Mme Latreille a admis être intervenue seulement quand les chiens commençaient à avoir du mal.

Pour le juge Gagnon, il est évident que Mme Latreille aime ses chiens plus que tout au monde, mais, ajoute-t-il, le manque de personnel au chenil, les conditions de vie des animaux, conditions qu'il **décrit comme lamentables** (présence d'urine ou d'excréments dans les niches, cages en bois non-peints, aucune visite vétérinaire prévue), **démontrent** que l'accusée **a omis de fournir** les soins suffisants **à ses bêtes.**

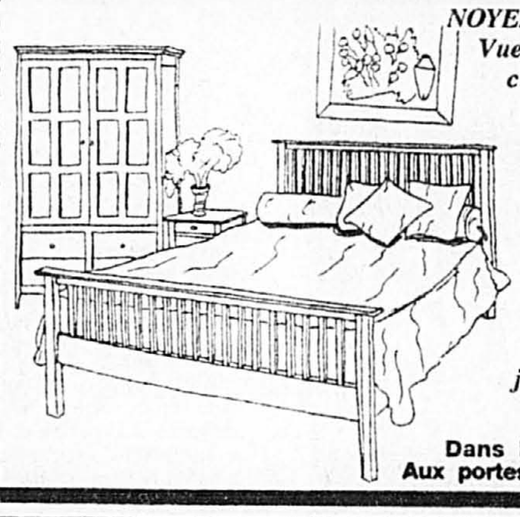
Il ajoute que **Mme Latreille** se devait de faire **preuve de beaucoup** plus de **minutie** (traitements contre les puces, les vers, le tartre) et de **contrôle**, d'autant plus qu'elle offre en vente au public les chiots issus de son élevage.

Bébé-Rama LTÉE
MEUBLES D'ENFANT
FAILLITE
30% à 80%
RÉDUCTION SUR TOUT
Merc. 12h à 21h Vend. 12h à 21h
Jeudi 12h à 21h Sam. 10h à 17h
30 000 pi.ca. d'entrepôt
5500, Fullum, Mtl

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC
Les programmes de certificat
Conçus pour répondre à vos besoins.
Reconnus pour répondre à vos attentes.
Un cheminement court qui met l'accent sur la pratique de gestion.
Certificats offerts:
En classes du soir / 30 crédits
Comptabilité I
Comptabilité II
Gestion d'entreprise
Gestion financière
Gestion des opérations et de la production
Gestion du marketing
Gestion des ressources humaines
Informatique pour gestionnaire
Conditions d'admission
• Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou diplôme équivalent OU trois années d'expérience pertinente sur le marché du travail;
• dossier d'études jugé valable et maîtrise suffisante de la langue française orale et écrite.
Trimestre d'été 1992
Date limite pour déposer une demande d'admission à un programme de certificat
1er février 1992
Renseignements et formulaires:
Bureau du registraire, École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6 Tél.: (514) 340-6151
L'esprit d'entreprise

Fontaine DE BIEN BELLES CHOSES!

NOYEZ-VOUS DANS L'"ATLANTIC"
Vue de dehors, c'est une chambre. Vue de dedans, c'est peut-être une salle de jeux, un salon de lecture, un champ de bataille ou un petit coin reposant... ça vous regarde. Mais vous avez envie que ce soit beau. Vous aimez la touche à l'ancienne, les tissus à fleurs, le poli de l'érable massif... Et par-dessus tout, vous en voulez pour votre argent. Alors, jugez !
Lit Queen : 419 $, Armoire : 1 095 $
Table de nuit : 169 $, Bureau double six tiroirs : 649 $ TPS incluse ! Jusqu'au 31 janvier seulement.
Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044
STUDIO 70



VENTE DE LIQUIDATION
de tous les
MATELAS
Sealy™
POSTUREPEDIC
LES PLUS BAS PRIX JAMAIS VUS, PLUS BAS QU'EN 1991
PAS DE TAXES
EN PLUS
• NOUS PAYONS LA T.P.S. DE 7%
• NOUS PAYONS LA T.V.Q. de 8%
CHOIX DE 4 MODÈLES «POSTUREPEDIC» DE QUALITÉS DIFFÉRENTES VENDUS AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS.

SEALY «POSTUREPEDIC» «MEMORIES»	PRIX DE LIQUIDATION 1992
Ens. lit jumeau	299$ toutes taxes incluses
Ens. lit double	349$ toutes taxes incluses
Ens. lit «Queen»	429$ toutes taxes incluses
Ens. lit «King»	599$ toutes taxes incluses

SEALY «POSTUREPEDIC» «LIMITED EDITION» - EXTRA-FERME	PRIX DE LIQUIDATION 1992
Ens. lit jumeau	379$ toutes taxes incluses
Ens. lit double	479$ toutes taxes incluses
Ens. lit «Queen»	559$ toutes taxes incluses
Ens. lit «King»	799$ toutes taxes incluses

SEALY «POSTUREPEDIC» «CARLISLE» - EXTRA-FERME CONFORT DE LUXE	PRIX DE LIQUIDATION 1992
Ens. lit jumeau	469$ toutes taxes incluses
Ens. lit double	549$ toutes taxes incluses
Ens. lit «Queen»	649$ toutes taxes incluses
Ens. lit «King»	869$ toutes taxes incluses



SEALY «POSTUREPEDIC»
«OUVERTURE» - EXTRA-FERME - ULTRA LUXUEUX
«EXQUISITE » - EXTRA-FERME - ULTRA PLUS
LES 2 MEILLEURS DE LA GAMME SEALY «POSTUREPEDIC» OFFRANT LE SUMMUM DU CONFORT.

	PRIX DE LIQUIDATION 1992
Ens. lit jumeau	699$ toutes taxes incluses
Ens. lit double	799$ toutes taxes incluses
Ens. lit «Queen»	899$ toutes taxes incluses
Ens. lit «King»	1 099$ toutes taxes incluses

Tous les ensembles comprennent le matelas et le sommier

MATELAS
Linen Chest vous offre toute la gamme Simmons et Sealy aux PLUS BAS PRIX GARANTIS!
SIMMONS
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
RISQUE
POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.
rockland
EN DEHORS DE MONTRÉAL 1-800-363-3832
TÉL.: (514) 341-7810
les promenades de la CATHÉDRALE
STE-CATHERINE et UNIVERSITY
TÉL.: (514) 282-9525

3 SALONS + LE NOUVEAU « CARREFOUR MATURITÉ » !
Des centaines de conférences, d'exposants et de conseillers !
SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 1992
SALON DE L'IMMOBILIER 1992
SALON CARRIÈRES & PROFESSIONS 1992
Faites partie d'une nouvelle génération d'investisseurs ! Entrez et découvrez :
• Les trucs d'experts pour sauver de l'impôt
• Les nouveaux plafonds des REÉR
• Les bonnes occasions à la Bourse
• Les fonds mutuels qui rapportent 15 % et plus
• Les « Conférences du futur » de Talvest
• Les logiciels boursiers pour évaluer vos actions
• Le Forum Mackenzie sur l'art d'investir.
C'est le moment ou jamais de devenir propriétaire investisseur !
• Super-clinique « Comment vivre et investir dans le Sud »
• Fichier de 30 000 propriétés à vendre
• Clinique La Capitale Maître Courtier sur le refinancement hypothécaire
• Tous les trucs du métier : négociation, financement, rénovation, quartiers sous-évalués, etc.
• Séminaires de la Chambre immobilière du Grand Montréal
• Choix de villas et de condos pour vos loisirs.
Un avenir nouveau s'ouvre à vous... à l'ère de la technologie !
• Apprivoisez le monde des sciences et de la technologie !
• Réorientez votre carrière !
• Retournez aux études !
• Lancez-vous en affaires !
• Assistez à la Clinique des parents et préparez vos jeunes au marché du travail de l'an 2000 !
• Consultez nos banques de données sur les pénuries d'emploi, les choix de cours et les métiers d'avenir.
Carrefour MATURITÉ
Vers l'autonomie financière
BURNS FRY LIMITÉE
Faites fructifier votre capital tout en vous offrant une vie extraordinaire !

• Clinique BURNS FRY sur la gestion de portefeuille • Conférences sur la Floride • Séminaire du GROUPE 20/20 sur les fonds mutuels • Choix de rentes, FERR et assurance-vie adaptés à vos besoins • Mini-théâtre Montréal Trust sur la retraite et l'héritage • Voyages • Loisirs • Culture • Santé • 2e carrière • Consultations gratuites des notaires.

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC
Demandez vite votre PASSEPORT GRATUIT pour entrer au Salon. Téléphonez au :
1 800 668-BELL
MARTIN

Roberta Bondar: première Canadienne dans l'espace

Presse Canadienne

WASHINGTON

■ Avec le reste de l'équipage de la navette spatiale américaine Discovery, l'astronaute Roberta Bondar, la première femme canadienne à se rendre dans l'espace, se prépare intensivement pour le lancement, prévu mercredi à 8 h 45, de la base de Cap Canaveral.

Elle et ses collègues sont littéralement séquestrés dans une salle de conférence toute blanche et brillamment éclairée du centre spatial Johnson à Houston, pour ajuster leur organisme et leur horaire de sommeil aux conditions qu'ils devront affronter pendant toute une semaine, à 300 kilomètres de la Terre, a fait savoir la NASA.

Âgée de 46 ans, la neurologue, docteure et chercheure de l'Université McMaster de Hamilton se prépare à vivre «la grande aventure de sa vie» et à faire du Canada le quatrième pays à envoyer une femme dans l'espace.

«J'espère simplement faire de ce moment historique un événement positif pour tous les Canadiens», déclarait-elle en 1984, au moment où elle a été choisie pour succéder au tout premier astronaute canadien à avoir voyagé dans l'espace, Marc Garneau.

Mme Bondar est une experte en une multitude de disciplines allant de la sclérose en plaques à la génétique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. À bord de la navette, elle participera à toute une série d'expériences internationales, dont six canadiennes, dans le laboratoire installé à bord de Discovery.

Elle sera particulièrement responsable d'une étude canadienne sur les douleurs au dos, et d'expériences sur la biologie cellulaire et végétale rendues possible par la quasi-absence de gravité.

L'un des principaux objectifs de cette mission est d'approfondir les connaissances scientifiques sur la façon dont les humains s'adaptent à l'état de microgravité, afin de pouvoir effectuer un jour de plus

Le Dr Roberta Bondar sera le deuxième astronaute du Canada et la première femme canadienne dans l'espace. Sa mission, en tant que spécialiste responsable des expériences menées à bord de la navette de la NASA, doit débuter le 22 janvier.



NAISSANCE: *4 décembre 1945, Sault Ste-Marie, Ont.*
PASSE-TEMPS: *Pilotage d'avion, de montgolfière, canot, bicyclette, tir à la cible, pêche et squash.*
FORMATION: *Détentrice d'un baccalauréat en zoologie et agriculture de l'Université de Guelph, 1968; d'une maîtrise en pathologie expérimentale de l'université de Western Ontario à London, 1971; d'un doctorat en neurobiologie de l'Université de Toronto, 1974; d'un doctorat en médecine de l'université McMaster de Hamilton, 1977.*
EXPERIENCE: *Assistante-professeur de médecine et directrice de la clinique de sclérose en plaques de l'université McMaster.*
PROGRAMME SPATIAL: *L'un des six astronautes canadiens choisis en décembre 1983. Elle a commencé à s'entrainer en février 1984. Nommée responsable scientifique des expériences menées pour le compte du Canada au début de 1990. L'astronaute de réserve Ken Money sera responsable des communications avec Mme Bondar pendant le voyage.*

Andrée Lachapelle -- (CP)

Magellan va reprendre sa mission

Associated Press

PASADENA

■ La sonde Magellan va reprendre le 24 janvier sa mission de cartographie de Vénus, en tentant de réaliser une image en trois dimensions du Mont Maxwell (11 500 m), relief le plus élevé de la planète.

Un des transmetteurs de la sonde fonctionne mal, depuis mars 1991. L'autre est tombé en panne le 4 janvier. Ces pannes risquaient de compromettre la mission de Magellan, qui a déjà cartographié, en 15 mois, 95 p. cent de la surface de Vénus, dissimulée par d'épais nuages que le radar de la sonde peut cependant traverser.

En bref

LA ROUTE FAIT UN MORT

■ Un septuagénaire de l'Outaouais, M. Arnold Maxson, a perdu la vie hier après-midi sur une route de Luskville, à 30 km de Hull. Le véhicule conduit par l'homme de 72 ans a donné contre un arbre en bordure de la route 148. Il appert, selon la Sûreté du Québec, que la chaussée était glissante lors de l'accident, survenu vers 14 h 15. L'épouse de la victime, Doreen Beverly Maxson, 64 ans, a également été blessée. Elle est traitée au Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

ACCUSÉS DE MEURTRE

■ Deux des trois suspects arrêtés jeudi par la Sûreté du Québec relativement à un double meurtre commis le lendemain du jour de l'an à Ste-Monique, au Lac-St-Jean, ont été mis en accusation, hier, à Chicoutimi. Daniel Tremblay, 29 ans, et Benoît Girard, 25 ans, deux individus de La Baie, ont été accusés du meurtre au premier degré de Jean-Paul Lindsay, 54 ans, et de sa femme Jacqueline Fortin, 53 ans, tous deux retrouvés sans vie dans leur résidence de Ste-Monique, au nord d'Alma. L'autre suspect, Marc Simard, âgé d'une trentaine d'années, de Chicoutimi, sera accusé de complicité après le fait.

TENTATIVE DE MEURTRE ET SUICIDE

■ Une querelle de ménage d'un couple aux amours instables a dégénéré en carnage hier vers 13 h 30 au sous-sol d'un immeuble à appartements de Chicoutimi. Michel Beaumont, 42 ans, sans occupation connue, est décédé sur le coup, tandis que sa conjointe se trouve dans un état critique. Beaumont était déjà frappé d'une ordonnance de la Cour l'interdisant de s'approcher de sa conjointe, Jacinthe Dufour, elle aussi dans la quarantaine, pour avoir déjà usé de violence contre elle. Sa conjointe avait, il y a de cela deux mois, passé outre à l'ordonnance de la Cour qui la protégeait et accepté de reprendre un Beaumont repenti dans le modeste appartement qu'elle occupait depuis environ huit mois. Le couple cohabitait à nouveau mais se disputait encore fréquemment, selon des voisins. Hier, au cours d'une dernière dispute pour un motif encore inconnu, Beaumont est devenu furieux et a saisi une arme de chasse, un fusil de calibre .12, et tiré trois ou quatre coups à bout portant en plein visage de sa conjointe. Beaumont a ensuite retourné le fusil contre lui pour se donner la mort.

DIX EXPLOSIONS

■ La surpression d'une conduite de gaz naturel a provoqué au moins dix explosions et incendies vendredi en fin d'après-midi dans un quartier résidentiel du nord-ouest de Chicago, au point de le faire ressembler à une zone de guerre. On compte au moins cinq blessés et trois disparus. Un immeuble de briques a été totalement détruit par une explosion et plusieurs maisons ont été incendiées. La plupart des incendies ont été maîtrisés en moins d'une heure, ont déclaré les pompiers, qui dégageaient les décombres d'un pavillon à la recherche de trois disparus.

Mordecai récidive

Presse canadienne

WINNIPEG

■ Après avoir accusé les Québécois francophones d'antisémitisme, dans le magasine *New Yorker* de septembre dernier, l'écrivain montréalais Mordecai Richler leur a reproché, hier, de ne pas comprendre ce qu'est la souveraineté-association.

«Plusieurs francophones semblent croire qu'ils peuvent avoir cela et continuer à envoyer des députés à Ottawa et accepter des paiements de transfert», a-t-il déclaré à la section de Winnipeg du Canadian Club.

Oui à la tenue d'un référendum sur la souveraineté-association cet automne, a dit M. Richler, mais à la condition que Québec ait le courage et Ottawa l'honnêteté d'expliquer ce que cela signifie.

«Avant tout référendum, Ottawa devra cesser de faire la putain, montrant ses jambes de long de la route dans l'espoir de faire de l'auto-stop jusqu'à une nouvelle Jérusalem canadienne», a-t-il indiqué.

De toute façon, selon lui, la souveraineté-association n'est rien de plus qu'un «concept bourgeois», qui sert d'alternative aux Québécois qui ne veulent pas des responsabilités et des maux de tête qu'entrainerait une indépendance complète.

Les Québécois, a-t-il prédit, vont rejeter l'indépendance mais, s'ils ne le font pas, le Canada devra respecter leur décision.

«Je suis cependant confiant que cette chicane ennuyeuse va se poursuivre pendant encore 10 ou 20 ans sans qu'une solution ne soit apportée.»

Double avantage avec le forfait FAXCOM *de Bell*

RÉDUISEZ VOTRE «FAXTURE»!

ABONNEMENT GRATUIT *de 3 mois*

Abonnez-vous dès aujourd'hui au forfait FAXCOM^MC de Bell. En plus d'économiser jusqu'à 59 %* sur vos transmissions interurbaines par télécopieur au Canada et aux États-Unis**, vous n'aurez pas à payer les frais mensuels d'abonnement de 13,95 $ pendant les trois premiers mois†.

Vous avez déjà un forfait FAXCOM ? Cette offre s'adresse aussi à vous. Pourquoi ne pas profiter de notre période promotionnelle pour réévaluer vos besoins en matière de télécopie ? Peut-être vous faut-il un forfait FAXCOM additionnel ?

JUSQU'À 59 % D'ÉCONOMIE

Si vos frais de télécopie interurbaine sont de 40 $ et plus par mois, pensez-y. Plus que jamais, il serait impensable de vous priver de FAXCOM, un forfait indispensable en affaires.

Pour en savoir plus long, composez le

1 8 0 0 3 6 3 - B E L L

* Base sur une transmission de 35 secondes entre Montréal et Toronto; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.
** A l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.
† Cette offre est en vigueur jusqu'au 10 avril 1992.

Bell
des gens de parole^MC

Mode

Mardi,

dans le cahier

mode,

La Presse

vous propose

Le stretch

24 heures sur 24



Un article signé

Viviane Roy

La Presse

La biennale des villes d'hiver cherche des moyens de secouer les citadins

GILLES GAUTHIER

■ La 5e biennale internationale des villes d'hiver, qui a été inaugurée hier sobrement à Montréal, cherchera notamment des moyens de secouer les citadins nordiques, qui sont plus moroses et pantouflards que ceux du sud.

Alors que sévissait à l'extérieur une température idéale pour ce genre de rencontre, quelques centaines de participants, dont les délégations d'une quarantaine de municipalités d'Amérique, d'Europe et d'Asie, ont confortablement assisté, au Palais des congrès, au lancement de cet événement, qui durera jusqu'à mardi prochain, et de l'exposition qui l'accompagne.

Ceux qui veulent s'amuser doivent aller à la Fête des neiges. La Biennale, c'est du sérieux avec des thèmes tels l'énergie, les neiges usées, la qualité de l'air, l'entretien des routes, l'aménagement, la santé et autres, avec experts et ateliers. Le tout sur fond de tourisme et de commerce.

Claude Bouchard, fondateur du laboratoire des sciences de l'activité physique de l'université Laval, expliquera aujourd'hui, lors des plénières d'ouverture, que les nordiques canadiens sont plus susceptibles de souffrir d'une forme de «sinistrose» à cause de l'hiver.

Il fera également valoir qu'il est inutile de tenter d'accroître la participation aux activités hivernales de plein air, le plein ayant pratiquement été fait à ce chapitre. Encourageons plutôt, ajoute-t-il, la pratique par les moroses pantoufflards d'activités physiques pratiquées à l'intérieur ou dans des endroits partiellement protégés.

Le directeur technique de l'Administration nationale des routes de Suède, Lars Bergfalk, parlera pour sa part de techniques telles l'utilisation de sable chauffé, de sel mouillé ou de chaux broyée, ou encore le chauffage des rues, pour diminuer l'emploi de produits chimiques de déglaçage.

Le Russe Boris Fadeev expliquera de son côté que le Moscovite prend en moyenne de 40 à 90 minutes pour aller de son domicile aux installations sportives et que les articles de sport, tant les vêtements que l'équipement, sont bien rares.

L'exposition, sur le thème de Vivre l'hiver en ville, regroupe environ 200 participants de 18 pays, en majorité des organismes publics. Elle est ouverte au public et le prix d'entrée est de 7 $ pour les adultes et de 5 $ pour les ainés et les étudiants. Les moins de cinq ans sont admis gratuitement.

On rendra aujourd'hui, sur les lieux de l'exposition, un hommage spécial à Maurice Richard.

Dans son allocution d'ouverture, prononcée presque exclusivement en anglais, le représentant du gouvernement du Québec, le ministre André Vallerand, a notamment demandé aux participants de se pencher sur la question du tourisme dans les villes d'hiver, face à la concurrence des destinations du sud.

Le représentant du fédéral, Jean Corbeil, a déclaré entre autres qu'on avait fermé le système de chauffage et laissé la température descendre jusqu'à moins 20 pour assurer un climat propice au déroulement de la Biennale. Il a aussi souhaité que les participants suggèrent des moyens de réduire les coûts qu'entraine l'hiver.

Le maire Jean Doré a souligné pour sa part que la Biennale, qui se déroule sur le thème de «Vivre en harmonie avec l'hiver», était le plus important événement de ce genre organisé jusqu'à ce jour. Les maires des villes nordiques se sont rencontrés à Sapporo au Japon en 1982, à Shenyang en Chine en 1985, à Edmonton en 1988 et à Tromso en Norvège en 1990. La prochaine réunion aura lieu à Anchorage en Alaska en 1994.

Les ZEC ne sont plus autorisées à demander le numéro d'assurance-sociale

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Les organismes qui gèrent les zones d'exploitation contrôlée (ZEC) devront dorénavant s'abstenir de recueillir le numéro d'assurance sociale des individus qui s'inscrivent à une activité sportive sur leur territoire.

«Il a fallu qu'une seule plainte officielle soit logée l'automne dernier auprès de la Commission d'accès à l'information, a révélé hier Mme Mariette Dion, adjointe au président de la commission, pour que nous nous penchions sur cette anomalie. Dorénavant, les responsables du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) devront prendre les mesures pour que la situation soit corrigée.»

Cette illégalité, semble-t-il bien involontaire, était régulièrement commise par les dirigeants des ZEC qui, dans leur formulaire d'inscription à une quelconque activité sportive, demandaient et par la suite conservaient le numéro d'assurance sociale (NAS) à des fins d'identification.

Pour la Commission d'accès à l'information, l'organisme à qui le MLCP confie la gérance d'une ZEC est son mandataire et à ce titre, il agit en son nom. Dans ces circonstances, ce mandataire se voit soumis aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et notamment à celles obligeant les organismes publics à ne recueillir que les renseignements nominatifs nécessaires à l'exercice de leurs attributions.

Ainsi, le numéro d'assurance sociale étant considéré plus comme un renseignement accessoire que comme un renseignement absolument nécessaire, les mandataires du MLCP, en l'occurence les organismes qui gèrent les ZEC devront à l'avenir s'abstenir de recueillir ce numéro.

Les tabacs à rouler ont à peu près tous la même quantité de substances toxiques

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les différentes marques de tabac à rouler vendues au Canada produisent à peu près toutes la même quantité de substances toxiques, contrairement aux informations imprimées sur l'emballage laissant entendre que certaines d'entre elles sont moins nocives que les autres.

Tel est le résultat d'une étude réalisée par un employé du ministère fédéral de la Santé et un employé d'un laboratoire ontarien.

Ce n'est pas le tabac qui contrôle la production de substances toxiques, disent ses auteurs, qui conseillent plutôt aux fumeurs inquiets de leur consommation de goudron, nicotine et monoxyde de carbone de se préoccuper du type de papier à cigarettes et du type de filtre qu'ils emploient.

L'étude, dont les résultats ont été publiés dans l'American Journal of Public Health, précise qu'il est possible de réduire de 60 pour cent le goudron produit par les cigarettes qu'on roule soi-même en utilisant du papier poreux et des filtres ventilés.

VENTE DE NETTOYAGE

la Baie services à domicile

Nettoie n'importe quoi ...ou presque !



NETTOYAGE DE TAPIS DEUX PIÈCES MUR À MUR 19,99

★ ★ ★ ★

MEILLEURE VALEUR 5 pièces de tapis mur à mur, 12 marches et un vestibule. 69,99

Plus nous nettoyons, plus vous économisez !

NETTOYAGE DE MOBILIER Canapé toute dimension 59,99

NETTOYAGE DE CARPETTES Toute dimension (8.61$ m²) 80¢/pi²

RENDEZ-VOUS DISPONIBLES LE SOIR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

APPELEZ 339-5420

Lundi au vendredi de 9h à 17h
Samedi de 9h à 14h

SYSTÈMES DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE Nettoyage des conduits principaux seulement. Ajoutez 7$ par bouche de ventilation. 49,99

Des restrictions peuvent s'appliquer · Autres services aussi disponibles · Appelez pour plus d'informations · Offres valables jusqu'au 31 janvier 1992

BON-RABAIS MOBILIER

Ce coupon a une valeur de 20$ à l'achat de 50$ et plus de nettoyage de mobilier des services à domicile la Baie.

20 $

la Baie services à domicile

Si vos achats mensuels s'élèvent à 100$ ou plus, vous recevez une prime-crédit de 5$ avec votre relevé

WHITEFACE INN RESORT & CLUB

LE PAYS DE LA NEIGE!

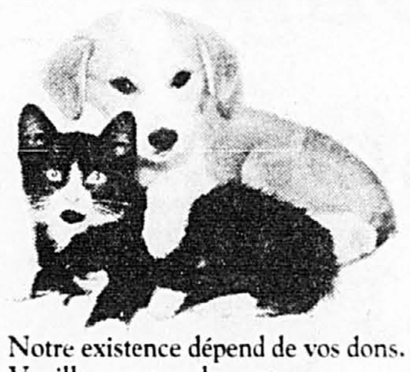
Forfait ski alpin Whiteface Mountain à compter de 79,87$US

Forfait ski de fond Resort & Club à compter de 49,87$US

par personne, par nuit, 2 par chambre, 2 nuits minimum. Comprend: petit déjeuner complet la fin de semaine, petit déjeuner continental la semaine, dîner gourmet près de la cheminée, taxes et pourboires. Tarifs de groupe disponibles.

P.O. Box 231, Lake Placid, NY 12946
(518) 523-2551

À Lake Placid, une tradition depuis 1888



NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

Notre existence dépend de vos dons. Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.

Je vous envoie un chèque de _____ $

❑ Visa ❑ Master card

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

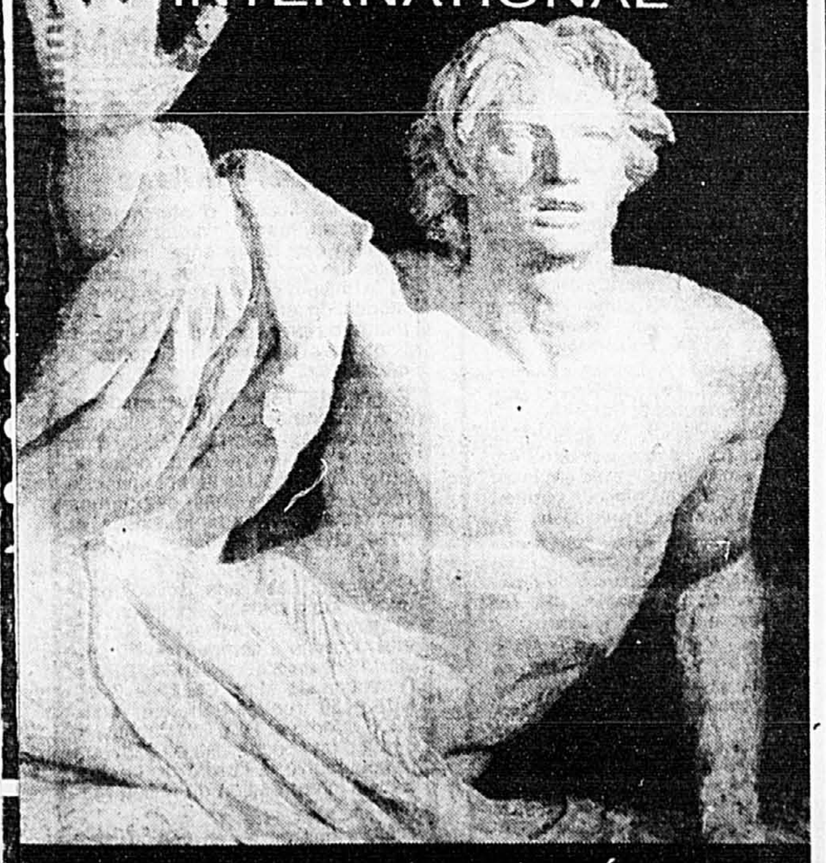
Province: _____ C.P. _____

SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Le dernier privilège

ORSAY

SOLDE DE MOBILIER INTERNATIONAL

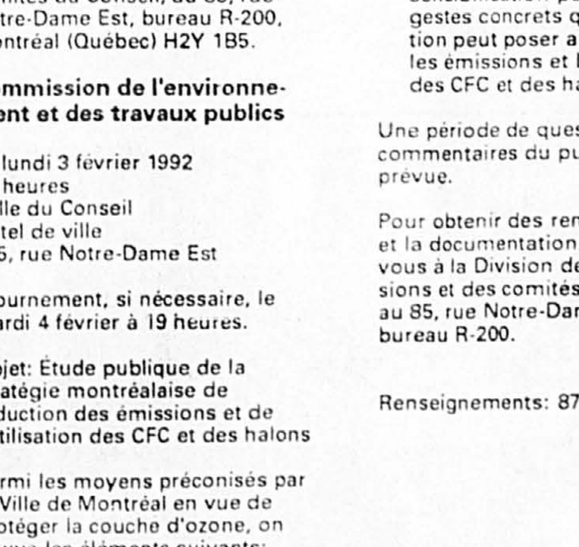


DU 15 JANVIER AU 1ER FÉVRIER

RÉDUCTION JUSQU'À 50%

4801, avenue du Parc 273-4479

Information



Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 27 janvier 1992, à 19 heures.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Commissions permanentes du Conseil

Commission de l'aménagement et de l'habitation

Le mercredi 22 janvier 1992
19 heures
Salle du Conseil
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Objet: Étude publique du Projet de règlement prescrivant la procédure d'approbation de certains projets de construction, de modification ou d'occupation et créant la Commission Jacques-Viger

Le projet de règlement soumis pour étude par le Conseil municipal propose:

- d'étudier le champ d'application de l'évaluation des projets de construction et d'occupation non seulement aux projets présentant des dérogations, mais aussi à tout projet susceptible de générer des impacts significatifs sur son milieu d'insertion;
- de systématiser et de baliser l'ensemble du processus d'examen des demandes;
- d'introduire, au stade de l'évaluation de l'opportunité d'un projet, la notion de programme de développement;
- de préciser les critères garantissant le respect des orientations, des objectifs et des politiques de la Ville en matière d'urbanisme et d'aménagement;
- d'assurer l'équité et la transparence, tant pour les promoteurs que les citoyens, dans le traitement des demandes;
- d'intégrer au processus d'évaluation la diffusion publique du projet à un stade de son élaboration qui permette de bénéficier des opinions et interventions du public;
- d'adjoindre au Service de l'habitation et du développement urbain les conseils d'une commission consultative composée d'experts, en vue de l'évaluation des projets;
- de permettre aux différentes instances administratives, consultatives et décisionnelles de se prononcer sur les projets à des étapes correspondant à leur mandat respectif.

Note: Cette assemblée complète les travaux amorcés par la Commission lors d'une assemblée publique tenue le jeudi 21 novembre 1991.

La documentation relative à ce projet de règlement est disponible auprès des bureaux Accès Montréal ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil, au 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Commission de l'environnement et des travaux publics

Le lundi 3 février 1992
19 heures
Salle du Conseil
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Ajournement, si nécessaire, le mardi 4 février à 19 heures.

Objet: Étude publique de la stratégie montréalaise de réduction des émissions et de l'utilisation des CFC et des halons

Parmi les moyens préconisés par la Ville de Montréal en vue de protéger la couche d'ozone, on trouve les éléments suivants:

- rendre obligatoire la récupération des CFC que contiennent les appareils de réfrigération et de climatisation domestiques avant leur mise au rebut;
- exiger une attestation démontrant que les CFC du système de climatisation et de réfrigération d'un immeuble aient été récupérés avant que ne soit émis un permis de démolition du bâtiment;
- interdire, en 1992, l'établissement de nouveaux commerces de nettoyage à sec utilisant le CFC-113;
- réaliser une campagne de sensibilisation portant sur les gestes concrets que la population peut poser afin de réduire les émissions et l'utilisation des CFC et des halons.

Une période de questions et de commentaires du public est prévue.

Pour obtenir des renseignements et la documentation, adressez-vous à la Division des commissions et des comités du Conseil, au 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200.

Renseignements: 872-3770

Le 18 janvier 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
48582193
Sinon, composez, a Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

LA SOLUTION
LES LENTILLES DE CONTACT SOUPLES **MULTI-FOYERS:**
LA **SOLUTION** À LA **PRESBYTIE**
VISION NATURELLE EN TOUT TEMPS, PEU IMPORTE LA DISTANCE

FAITES-EN L'ESSAI **GRATUITEMENT!**
JOURNÉE SPÉCIALE D'AJUSTEMENT:
JEUDI 23 JANVIER
VENDREDI 24 JANVIER
Optometric Consultants
Place Bonaventure
niveau du métro
PRENEZ RENDEZ-VOUS: (514) 866-2020

Appel de Soumissions

LA BOURSE ATKINSON EN POLITIQUE PUBLIQUE

à l'attention des journalistes canadiens

Offerte pour la cinquième année consécutive, la Bourse Atkinson en politique publique est conçue pour perpétuer la tradition du journalisme libéral au Canada, dont le regretté Joseph E. Atkinson fut le premier défenseur. Elle est décernée à un journaliste travaillant à temps plein pour un projet de recherche sur une question d'intérêt public qui s'échelonne sur une année et dont les résultats seront publiés sous forme d'une série d'articles ou d'un livre.

La montant de la bourse est de 60 000$; l'établissement d'un budget pour couvrir les dépenses de recherche à concurrence de 25 000$ sera également considéré. L'année de recherche débutera le 1er septembre 1992. Des formules de demande seront disponibles après le 20 janvier 1992. La date de clôture pour recevoir les soumissions est le 27 mars 1992.

Parrainée par la Atkinson Charitable Foundation, The Toronto Star et la famille Beland Honderich.

Por obtenir des formules de demande:

Adele Jushka, secrétaire, Comité de la Bourse Atkinson
1, rue Yonge, 6e étage, Toronto (Ontario) M5E 1P9
Demandes au téléphone: (416) 869-4801

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Ville de Montréal-Est

APPEL D'OFFRES
AMÉNAGEMENT D'UNE GARDERIE À MONTRÉAL-EST

MAÎTRE D'OUVRAGE:	**VILLE DE MONTRÉAL-EST** **11370, rue Notre-Dame** **Montréal-Est (Québec)** **H1B 2W6** **Tél.: 645-7431**
PROJET:	**AMÉNAGEMENT D'UNE GARDERIE À MONTRÉAL-EST**
ARCHITECTES:	**MICHEL DURAND ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES** **577, rue Notre-Dame, bureau 216** **Repentigny (Québec)** **J6A 2T6** **Tél.: (514) 585-7150**
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ	**LEROUX-LEROUX-NANTEL-PAPIN ET ASSOCIÉS** **110, boul. Crémazie ouest** **Montréal (Québec)** **H2P 1B9**

LA VILLE DE MONTRÉAL-EST, Maître d'ouvrage, demande des soumissions à prix forfaitaire pour «L'AMÉNAGEMENT D'UNE GARDERIE À MONTRÉAL-EST».

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Sur appel téléphonique, à compter du 20 janvier 1992, les **entrepreneurs généraux** pourront se procurer les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (100$) fait au nom de l'architecte qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les sept (7) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant équivalant à 10% de la soumission à l'ordre du Maître d'ouvrage, LA VILLE DE MONTRÉAL-EST, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et pour un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

A cause de la nature du projet, l'architecte et le propriétaire tiennent à aviser les entrepreneurs qu'il y aura une visite sur le site afin de bien évaluer la portée des travaux de ce projet.

Cette visite aura lieu le 27 janvier 1992, à 15 heures, rendez-vous dans le hall principal de l'Hôtel de Ville de Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame est, Montréal-Est (Québec).

Les soumissions (l'original et une copie) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du greffier, au 11370, rue Notre-Dame est, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6, jusqu'à 10 heures, heure en vigueur localement, le 3 février 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Montréal-Est ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

M. André Lesage, notaire
Greffier
LA VILLE DE MONTRÉAL-EST
Greffe/1992-01-17

DE TERRE-NEUVE AU YUKON

le français me donne des ailes

J'ai la bougeotte et j'aime le changement. C'est pourquoi j'ai décidé de poser ma candidature à l'un des nombreux postes de moniteurs et de monitrices de français offerts à travers le Canada pour l'année scolaire 1992-1993.

Il s'agit de postes à temps plein ou à temps partiel destinés aux étudiants et étudiantes des universités et aux élèves qui terminent leurs études collégiales.

Rémunération

Pour le moniteur ou la monitrice:
- à temps plein : 11 200 $ pour dix mois
- à temps partiel : 3 500 $ pour huit mois

À ces montants peuvent s'ajouter le remboursement de certains frais encourus.

Date limite d'inscription: le 14 février 1992

Cela t'intéresse ? Alors, fais comme moi, procure-toi un formulaire d'inscription auprès des responsables:
- du collège ou de l'université que tu fréquentes;
- des directions régionales du ministère de l'Éducation;
- ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
  Direction générale de l'aide financière aux étudiants
  Service des programmes de langue seconde
  Édifice Marie-Guyart, 21e étage
  1033, rue De La Chevrotière
  Québec (Québec) G1R 5K9



Pour obtenir des renseignements additionnels, composer le (418) 646-5232.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
Secrétariat d'État
Conseil des ministres de l'Éducation

Voulez-vous maigrir pour de bon

La clinique de perte de poids de l'hôpital Royal Victoria vous aide à modifier vos habitudes alimentaires et d'exercice. Le programme est dirigé par une équipe de psychologues, éducateurs physique, diététistes et un physiologue. Si vous désirez vous joindre à un groupe de dix participants pour une série de treize rencontres commençant la semaine du
27 janvier prochain,
téléphonez au
842-1231, local 4292
Le coût total est de **300 $**

Consommation

Mercredi,
dans le cahier
consommation,
La Presse
vous propose
Pour maigrir,
les potions
magiques



Un article signé
Anne Richer
La Presse

À vous de jouer.
PARTICIPACTION

Invitation

Campus de l'UQAM - Phase III
Ailes Président-Kennedy et Sherbrooke - complexe des sciences

L'Université du Québec à Montréal a amorcé la réalisation de la Phase III de son campus sur un emplacement situé au nord de la Place des Arts; la conception du premier bâtiment, l'aile Jeanne-Mance du département de chimie, est en cours. Dans un deuxième temps, la famille des sciences, le département des sciences de la terre, de mathématiques et informatique, de physique et des services seront aménagés dans l'aile Sherbrooke, rénovée, et dans l'aile Président-Kennedy, à construire sur l'avenue du même nom.

Pour cette deuxième phase de plus de 30 000 mètres carrés bruts, elle invite les bureaux d'architectes du Québec à lui présenter des offres de service. Les architectes désirant présenter une telle offre devront s'enregistrer à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 janvier 1992 à 17 h.

L'Université remettra par la suite aux firmes ainsi enregistrées, une pochette d'information décrivant le projet et le mode de présentation de l'offre de service.

Ces offres devront être déposées au plus tard le 19 février 1992, à 17 h, à la **Direction générale de l'aménagement du site des Arts IV, 515, rue Sainte-Catherine Ouest, local 8920, Montréal (Québec) H3B 1B4.**

Université du Québec à Montréal

ROSEMÈRE
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA VILLE

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les «Specifications d'assurances I.A.R.D.» disponibles au bureau du directeur général, Ville de Rosemère, 100, rue Charbonneau, Rosemère, J7A 3W1, durant les heures normales de bureau, **moyennant la somme de 25$ non remboursable.**

Sont admises à soumissionner les compagnies d'assurances autorisées à transiger dans la province de Québec.

Les courtiers d'assurances devront posséder une police d'assurance de responsabilité professionnelle avec une limite de 1 000 000$, dont copie du certificat devra être annexée à la soumission.

Toute soumission devra être remise AVANT onze heures trente (11h30) le 19 février 1992 au bureau du directeur général, à la mairie, 100, rue Charbonneau, Rosemère, Québec.

Un chèque visé au montant de 500$, payable à l'ordre de la Ville de Rosemère, est requis lors de la présentation des soumissions. Ce montant sera remboursé à chaque courtier dont la proposition n'aura pas été retenue; quant au courtier soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit au remboursement de ce montant lorsque les contrats auront été émis conformément à sa soumission et au désir de la Ville de Rosemère.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement en la salle du Conseil de l'hôtel de ville **le même jour, 19 février 1992, à onze heures trente (11h30).**

La Ville de Rosemère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers le(s) soumissionnaire(s).

La greffière
Me Sylvie Trahan

SIMM
SOCIÉTÉ D'INTERPRÉTATION DU MILIEU MARIN

Appel d'offres

Objet: **La Société d'Interprétation du Milieu Marin** invite les firmes spécialisées à présenter leur soumission pour fournir les matériaux et la main-d'oeuvre requis pour la fabrication et l'installation des éléments de présentation de l'exposition: **«Les baleines, un monde à découvrir».**

Conditions: Toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% ou d'un chèque visé de 5% fait à l'ordre du propriétaire. Seules seront considérées les soumissions des firmes rencontrant les critères exigés et ayant une place d'affaires au Québec.

Document: Les plans, devis, documents contractuels, conditions et exigences de soumission pourront être obtenus à compter du 20 janvier 1992 en s'adressant à: DES à l'attention de Mme Claudine Ouellette, 460 rue St-Paul est, suite #206, Montréal H2Y 3Y1, contre le dépôt d'un chèque visé de $25, non remboursable, à l'ordre de la «Société d'Interprétation du Milieu Marin».

Clôture des mises en candidature: Les offres cachetées et scellées seront adressées à l'adresse ci-dessus à l'attention de M. Patrice Corbeil et seront reçues jusqu'à 11 heures, le 7 février 1992. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la même heure, le même jour et au même endroit.

Avis: La Société d'Interprétation du Milieu Marin ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

SOLDE À MOITIÉ PRIX



50%* de rabais
SUR TOUS LES MEUBLES
* valable pour toutes les pièces d'ameublement en rotin, * sauf les meubles en pierre, dessus de verre, peintures, décorations murales, vases, arrangements floraux et poupées.
la promotion est du 20 au 25 janvier

mobilier RICKSHAW
le summum en rotin
Décor Décarie
6900, boul. Décarie Montréal
340-9988
Ouverture prochaine
au 1808, boul. Le Corbusier
Laval

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages C 4, G 3, H 10, H 12

Le nombre de licenciements chez Stone à Port-Alfred sera «substantiel»

Presse Canadienne

CHICOUTIMI

■ Le nombre de licenciements qui seront annoncés aux instances syndicales lundi par les dirigeants de la division Port-Alfred de la compagnie Stone Consolidated, de La Baie, sera vraisemblablement substantiel, a indiqué hier le vice-président des ressources et communications Marcel Matteau.

Joint à Montréal, le porte-parole de Stone Consolidated a précisé que la compagnie n'a pas d'autres choix que d'effectuer des coupures d'effectifs dans toutes ses usines et installations du Québec et des Maritimes (division Laurentide à Grand-Mère, division Belgo à Shawinigan, et usine Bathurst au Nouveau-Brunswick) si elle entend «se repositionner sur le marché, poursuivre la modernisation de ses machines et équipements, et demeurer compétitive dans l'industrie des pâtes et papiers.»

Les licenciements vont-ils se compter par dizaines, par cinquantaines ou...? «Beaucoup plus que cela, vous verrez lundi. Cela fera d'ailleurs l'objet de la conférence de presse prévue pour les médias en fin d'avant-midi», a déclaré M. Matteau.

Le porte-parole de Stone Consolidated a aussi rappelé que le bureau de Montréal a également subi des coupures au cours des derniers mois puisque le nombre d'employés est passé de 300 en juin 1991 à environ 200 six mois plus tard (décembre 1991), et que ce nombre devra être réduit jusqu'à environ 150 employés.

Le même porte-parole assure d'autre part que des mesures et des modalités sont prévues dans le plan de rationalisation mis de l'avant pour minimiser les impacts négatifs de l'opération à réaliser.

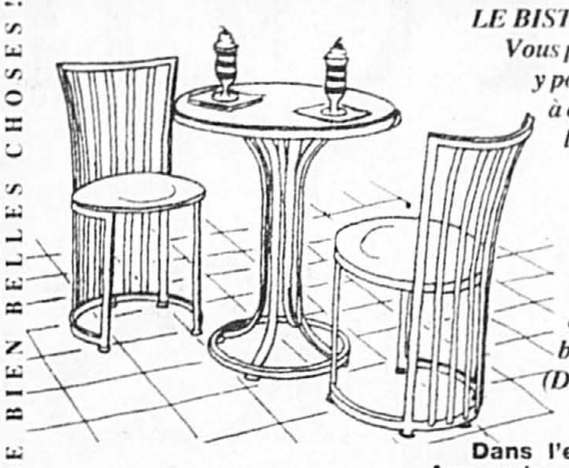
Ordre de déportation dénoncé

La Presse

■ Estimant que le décret du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et la décision du juge B. Cullen de refuser à Mahmoud Abou Shandi, un ancien colonel de l'OLP, le droit de réclamer le statut de réfugié au Canada sont «motivés par des raisons politiques...reflètent un sentiment anti-palestinien et anti-arabe qui frôle le racisme», la Fondation canado-palestinienne et la Fédération canado-arabe ont exprimé, hier, dans une conférence de presse, leur indignation.

Les deux organismes, par la voix de leurs représentants, n'ont pas hésité à qualifier «l'ensemble du processus de l'affaire Mahmoud Abou Shandi» de «parodie de justice» qui met l'ancien colonel de l'OLP et sa famille face à une déportation imminente vers une destination encore indéterminée où leur liberté, et peut-être même leur vie, pourrait être menacée».

Fontaine
DE BIEN BELLES CHOSES!



LE BISTRO

Vous prenez la petite table et les deux chaises. Vous y posez deux grands verres vides et une assiette à carreaux. Vous ajoutez 100 gr. de chips dans l'une et deux onces de Pastis dans les autres. Diluez avec un peu d'eau. Agitez les glaçons, jetez le shaker et décorez le tout de quelques plantes vertes en garniture. S'il en reste, plantez un amoureux sur chaque chaise et le tour est joué : vous avez Paris à la maison, et sans les parisiens. Fallait y penser ! Le bistrot complet 3 mrcx : 599 $, TPS incluse! (Désolés, on n'en a pas beaucoup à ce prix-là.)

Dans l'est : 9780 Sherbrooke Est, 352 3913
Aux portes de Laval : 12265 Laurentien, 331 8044

STUDIO 70



VENTE DE PERMANENTE DURANT LE MOIS DE JANVIER

Obtenez notre permanente de Luxe en salon à un prix spécial, et en plus, recevez une Trousse de voyage de produits pour soins capillaires Regis, qui vous est gracieusement offerte. L'offre se termine le 31 janvier 1992.

Les permanentes pour cheveux plus longs sont aussi en vente; auprès de stylistes sélectionnés; cette offre est non valable en conjonction avec d'autres escomptes.

PRIX DE VENTE:

55,60$

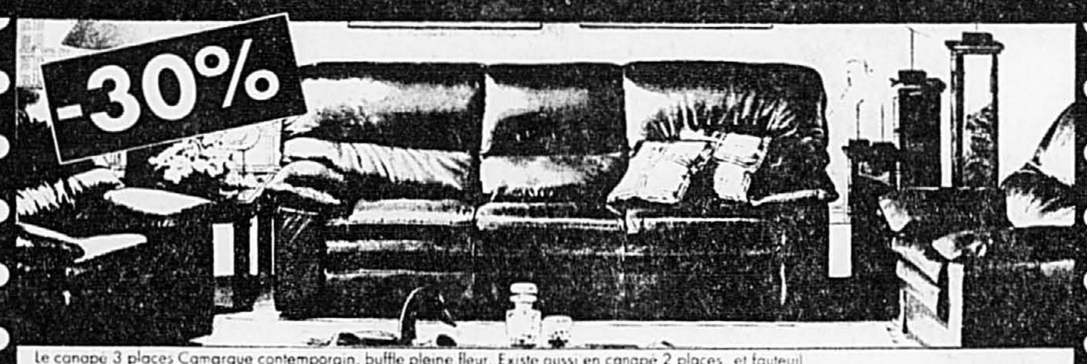
VALEUR RÉGULIÈRE: 83$

COIFFURE SEARS
LES TÊTES DE FILE DU CANADA

Région de Montréal: Anjou: 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-7310, **Laval:** 682-1200, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Arthabaska:** 357-4000, **Drummondville:** 478-1381, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508.

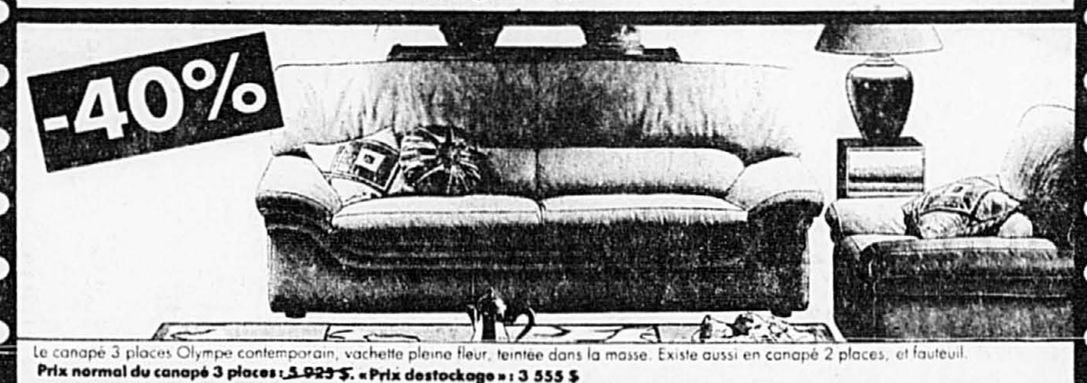
CUIR N°1
DESTOCKAGE MASSIF

-30%



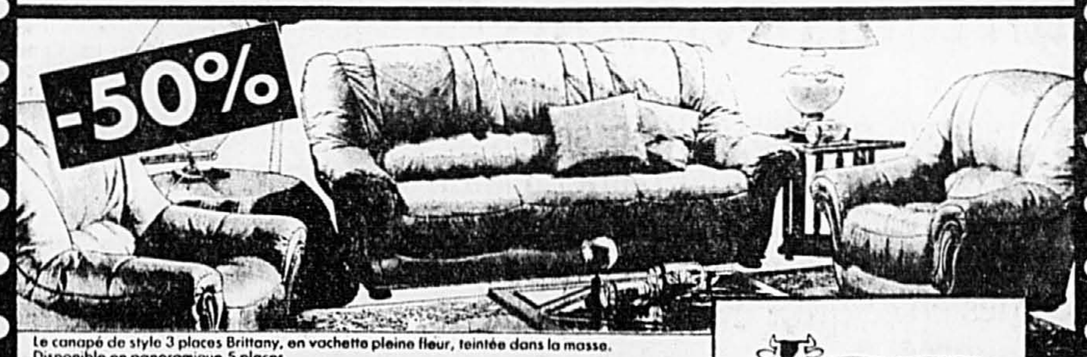
Le canapé 3 places Camargue contemporain, buffle pleine fleur. Existe aussi en canapé 2 places, et fauteuil.
Prix normal du canapé 3 places : ~~4 995 $~~. «Prix destockage» : 3 495 $

-40%



Le canapé 3 places Olympe contemporain, vachette pleine fleur, teintée dans la masse. Existe aussi en canapé 2 places, et fauteuil.
Prix normal du canapé 3 places : ~~5 923 $~~. «Prix destockage» : 3 555 $

-50%



Le canapé de style 3 places Brittany, en vachette pleine fleur, teintée dans la masse. Disponible en panoramique 5 places.
Prix normal du canapé 3 places : ~~4 985 $~~. «Prix destockage» : 2 490 $

Montréal.
1425, boul. René Lévesque Ouest.
HG3 1T7. Tél. (514) 871-9144.



Seul à Montréal : plus de 100 modèles cuir en exposition.

Spéciaux de

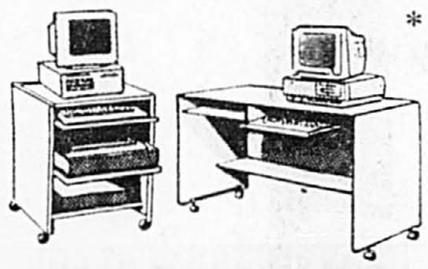
1992

SPÉCIAUX SUR LE MOBILIER DE BUREAU

DISPONIBLE EN CHÊNE NOIR OU EN CHÊNE
MÉLAMINE PRÊT À ÊTRE ASSEMBLÉ

A) Bureau à 2 tiroirs 60" x 30"	SPÉCIAL 148 $
B) Crédence 60" x 16"	SPÉCIAL 148 $
C) Table de travail 30" x 60"	SPÉCIAL 98 $
D) Retour sur roulettes 49" X 16"	SPÉCIAL 58 $
E) Classeur à 2 tiroirs sur roulettes	SPÉCIAL 88 $





POSTE D'ORDINATEUR
- 3 tablettes
- Prêt à être assemblé
- Gris ou blanc.

SEULEMENT **88$**

POSTE DE TRAVAIL DOUBLE
Disponible Seulement 128 $*



CHAISE PNEUMATIQUE
- Réglage de la hauteur pneumatique.
- Disponible en noir et gris
- Prêt à assembler.

SPÉCIAL **59,88$**



FAUTEUIL DE CADRE À DOSSIER HAUT
- Cuir véritable / simili-cuir.
- Disponible en noir seulement
- Contrôle de la tension.

SPÉCIAL **298$**

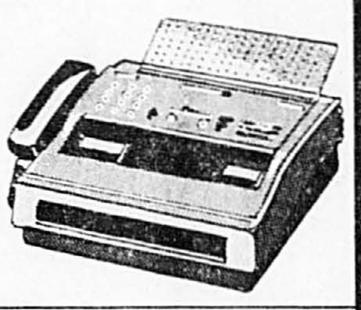
LOCATION — ACHAT DISPONIBLE

SMARTALK
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE D'AFFAIRES SmarTalk 208
- Un système à deux lignes comprenant jusqu'à huit stations, conçu pour les petites entreprises.
- Un système téléphonique des plus fiables et des plus équipés qui soit.
- Il est offert à un prix abordable et mieux encore. Les risques d'une panne de système sont complètement éliminés!

SPÉCIAL **359,95$**



Canon FAXPHONE 40
698$
- Commutation auto. Télec. / tél.
- Capacité de 300 feuilles
- 16 demi-teintes
- Raccord pour répondeur
- Dispositif d'alimentation des documents





NOKIA-MOBIRA
LA SÉRIE P-30*
RÉG. 699$
SPÉCIAL
350$
- Téléphone cellulaire portatif avec chargeur rapide.

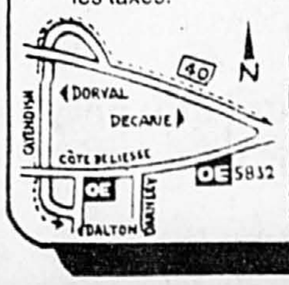
CANTEL AGENT AGRÉÉ
* Doit être activé par OE.



Canon
BJ-10e
IMPRIMANTE À BULLES D'ENCRE
- Imprimante personnelle et compacte.
- Silencieuse et rapide.
- Remarquablement versatile.
- Impression de qualité laser et graphiques de 360 x 360 ppp.
- 83 caractères à la seconde.
- Ne pèse que 4,6 lb

Rég. 680$
SPÉCIAL
469$
(Comprend l'alimenteur coupe-papier)

- Les prix ne comprennent pas les taxes.
- Quantité limitée, jusqu'à épuisement des stocks.
- Service de livraison disponible.



CENTRE DE LIQUIDATION
5832, Côte-de-Liesse
MONTRÉAL
(514) 735-7979
Lun. au ven. 9 h à 18 h
SAMEDI 9 h à 17 h

CENTRES DE PRODUITS
2035, Stanley
MONTRÉAL
(514) 288-5120
Lun. au ven. 9 h à 18 h

5811, boul. Taschereau
BROSSARD
(514) 443-1902
Lun. au ven. 9 h à 18 h.

240, St-Jacques ouest
VIEUX-MONTRÉAL
(514) 843-8281
Lun. au ven. 9 h à 18 h

OE

Transférez votre REÉR à la Banque Laurentienne et obtenez jusqu'à 1/2 %* de plus!

*Applicable selon les taux en vigueur.

Un REÉR ça va loin avec la Banque Laurentienne

Informez-vous des termes et conditions à l'une de nos succursales ou en appelant la ligne spéciale

INFO REÉR 284-REÉR.

Pour Delta, les amis n'ont pas de prix.

0 $

Achetez un billet d'avion de 299 $ pour New York ou Boston, et emmenez gratuitement un ami avec vous!†

Delta vous propose le tarif le plus amical qui ait jamais été offert : le tarif gratuit!

En effet, dès maintenant, lorsque vous achetez un billet de 299 $ pour New York (aéroport La Guardia) ou Boston, vous pouvez emmener un ami avec vous, gratuitement!

Delta est toujours là.[MD] Il vous suffit de partir d'ici le 12 mars, et d'être de retour au plus tard le 21 mars 1992.

Bien entendu, même s'il ne vous en coûte rien, vous profitez du meilleur service qui soit à bord d'un avion. En effet, Delta, depuis 17 années consécutives, est la championne des principales compagnies américaines en ce qui a trait à la satisfaction des passagers.*

Pour réserver ou obtenir plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 337-5520... et profitez du rabais le plus amical qui soit!

DELTA
L'Amour Du Métier Nous Donne Des Ailes.[MD]

Restrictions: †Le tarif ne comprend pas les taxes applicables et/ou les frais excédentaires. Le premier passager doit assumer les frais excédentaires de 66,59 $ en dollars canadiens, qui comprennent les taxes américaines et canadiennes, la taxe sur les biens et services et les frais d'immigration. Le deuxième passager ne doit assumer que les frais d'immigration de 5,71 $ en dollars canadiens. Les deux passagers doivent voyager ensemble tout au long de l'itinéraire. Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ. Les billets doivent être achetés au moins 14 jours avant le départ ou trois jours après les réservations, selon la première éventualité. Aucune substitution n'est permise. Les billets ne sont pas remboursables. Le nombre de sièges est limité; les sièges peuvent ne pas être disponibles pour tous les vols. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation gouvernementale et sont sujets à changement sans préavis. L'offre est valable pour la liaison sans escale Montréal - New York (aéroport La Guardia) ou Boston, en classe économique. *Selon les statistiques sur la satisfaction des passagers établies par le ministère des Transports des États-Unis. «Delta est toujours là.» et «L'Amour Du Métier Nous Donne Des Ailes.» sont des marques déposées de Delta Air Lines, Inc. © 1992 Delta Air Lines, Inc.